



CONTRAT LOCAL DE SANTE PAYS DES VOSGES SAÔNOISES 2016-2019

BILAN

Outil de proximité, le Contrat Local de Santé permet à l'ARS Bourgogne Franche-Comté, au Pays des Vosges Saônoises et aux autres signataires de s'engager contractuellement, sur la base d'un projet fédérateur créant une dynamique de santé locale cohérente et coordonnée permettant de réduire les inégalités de santé aussi bien territoriales que sociales.

Après la mise en œuvre d'un premier CLS pour la période 2012-2015, cette dynamique a été prolongée avec la signature en décembre 2016 d'un deuxième CLS (2016-2019) composé de différentes actions portant sur la communication et l'animation du CLS, la démographie médicale, la prévention et l'amélioration des parcours de santé, ainsi que la santé environnementale.

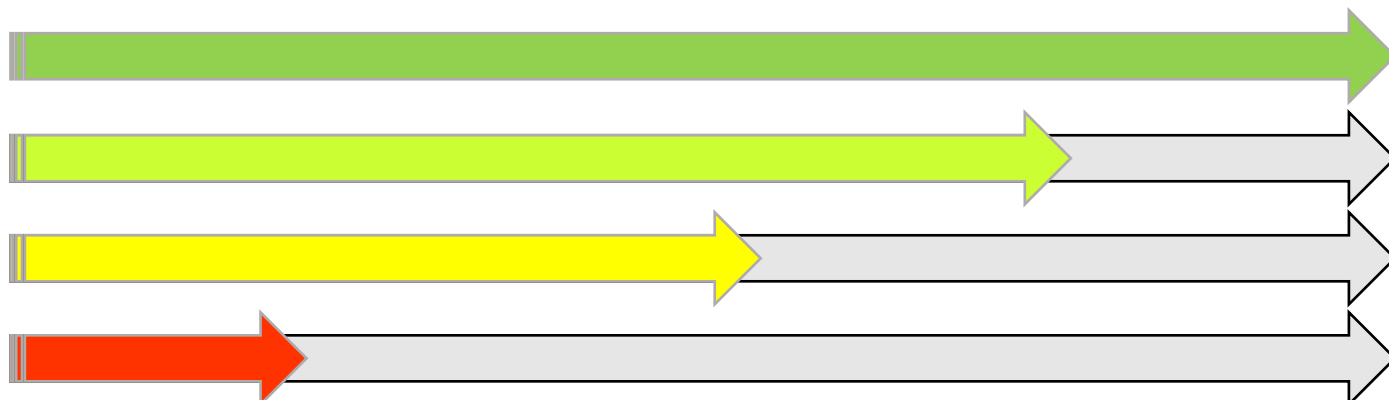
Le présent document propose de dresser le bilan des 32 fiches actions du CLS. Ce bilan quantitatif et qualitatif des actions proposées se base sur les données transmises par les différents opérateurs et l'animation assurée sur le Pays. Ces éléments seront à prendre en compte dans la préparation du nouveau CLS.

On constate que toutes les actions n'ont pas atteint le même niveau de réalisation. Certaines actions mises en place dans ce CLS sont maintenant pérennes, d'autres nécessitent encore d'être confortées ou adaptées. Ainsi, si les différentes actions n'ont pas toutes atteint le même niveau de réalisation, le bilan du CLS est globalement positif. Le Pays des Vosges Saônoises conforte son rôle sur les questions de santé : animation territoriale, lien avec les partenaires, ingénierie de projet, relais d'information sur le territoire...

L'audit du CLS commandité par l'ARS au bureau d'études ACSANTIS et réalisé en 2019 conforte le bilan du CLS et met en avant les points suivants : la pertinence du périmètre géographique, le rôle essentiel de l'animation (coordination, atteinte des objectifs, mise en relation...), la cohérence des actions... mais aussi une mobilisation hétérogène des partenaires en fonction des thématiques.

L'objectif de signature du troisième CLS en 2020 a été retardé par la crise sanitaire. Certaines actions ont été poursuivies et maintenues pendant cette période de transition (2020-2021), ainsi que le lien avec les différents partenaires. Aussi, l'élaboration du futur CLS et sa signature devraient donc avoir lieu en 2022 pour une durée de 5 ans.

Bilan des actions :



Les flèches sont une aide visuelle pour indiquer le niveau de réalisation des actions.

flèche verte : action pleinement réalisée => flèche orange : action abandonnée ou très partiellement réalisée

FICHES ACTIONS ET AXES STRATEGIQUES DU CLS

AXE 1 : ANIMATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTE ET ANIMATION

FA n°1 : Animer et mettre en œuvre le CLS du Pays des Vosges Saônoises

FA n°2 : Promouvoir le CLS du Pays des Vosges Saônoises

AXE 2 : FAVORISER L'ACCES A LA SANTE ET RENFORCER LES SOINS DE PROXIMITE

FA n°3 : Impulser et animer une démarche en faveur du maintien et de l'installation des professionnels de santé

FA n°4 : Organiser des rencontres et des formations pour les professionnels du secteur de la santé et du médico-social

FA n°5 : Développer les actions de prévention et de soins à destination des habitants en s'appuyant sur les MSP, CPTS et regroupements de professionnels

FA n°6 : Développer l'accès des habitants au Centre d'Examens de Santé de la CPAM de Haute-Saône

FA n°7 : Soutenir la création du Contrat Local de Santé Mentale (CLSM) sur le territoire du PVS

FA n°8 : Développer des projets de E-santé sur le territoire

AXE 3 : PROMOUVOIR LES ACTIONS DE PREVENTION ET AMELIORER LES PARCOURS DE SANTE DES POPULATIONS

FA n°9 : Favoriser la santé des jeunes enfants « L'âge des pourquoi ? »

FA n°10 : Améliorer l'hygiène bucco-dentaire des enfants à partir de 6 ans

FA n°11 : Améliorer la prévention du surpoids et de l'obésité des enfants dès l'âge de 6 ans « Croki'Bouge »

FA n°12 : Favoriser la mise en place d'ateliers tremplin « Pass'Sport Forme »

FA n°13 : Développer les compétences psychosociales chez les enfants en favorisant une approche globale de la santé

FA n°14 : Promouvoir le « Pass'Santé Jeunes »

FA n°15 : Transmettre des messages de prévention et d'éducation à la santé au travers de l'action « Les journées de la pomme »

FA n°16 : Favoriser l'expression des adolescents « Paroles en tête »

FA n°17 : Développer les compétences en éducation nutritionnelle des professionnels travaillant avec des jeunes de 8 à 18 ans

FA n°18 : Sensibiliser et informer les jeunes sur les questions liées à la vie affective et sexuelle

FA n°19 : Créer une antenne de la Maison de l'Adolescence sur Luxeuil-les-Bains

FA n°20 : Développer le programme « PréventiOn Mère Enfant » sur le territoire

FA n°21 : Promouvoir l'adhésion des collectivités et des entreprises à la charte du Programme National Nutrition Santé

FA n°22 : Sensibiliser et promouvoir aux dépistages des cancers

FA n°23 : Proposer des ateliers santé à l'attention des personnes en situation de précarité

FA n°24 : Sensibiliser le public et les professionnels à la prévention des addictions

FA n°25 : Co-animer un groupe de travail sur la prévention du tabac

FA n°26 : Construire et proposer une journée de prévention avec « Les parcours du cœur »

FA n°27 : Communiquer et diffuser aux professionnels de santé « Le petit guide pratique » destiné à faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de handicap

FA n°28 : Communiquer et promouvoir les actions du « Bien Vieillir » portées par les acteurs locaux

FA n°29 : Construire une solution de répit innovante pour améliorer la qualité de vie des aidants familiaux du PVS

FA n°30 : Déployer le Parcours Santé Personnes Agées sur le PVS

AXE 4 : DEVELOPPER UN CADRE DE VIE FAVORABLE A LA SANTE

FA n°31 : Prévenir et réduire l'impact des facteurs environnementaux sur la santé au travers d'actions éducatives

FA n°32 : Réaliser des diagnostics acoustiques dans les établissements accueillant des enfants et réaliser le cas échéant les travaux d'amélioration

AXE 1 : ANIMATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTE ET COMMUNICATION

FICHE ACTION N°1 : Animer et mettre en œuvre le CLS du Pays des Vosges Saônoises

Créer du lien entre les différents partenaires et assurer la mise en œuvre opérationnelle (programmation et exécution des actions) du CLS sur la période 2016-2019

OPERATEURS :



ENJEU :

Poursuivre le travail d'animation et de coordination engagé dans le premier CLS.
Communiquer sur le dispositif et les différentes actions menées sur le terrain.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

- ✓ Planification et programmation des actions
- ✓ Pilotage et animation
- ✓ Suivi et déroulé des actions
- ✓ Accès aux soins primaires et installation des professionnels de santé
- ✓ Communication

PARTENAIRES :

Ensemble des partenaires (signataires, opérateurs, acteurs locaux, professionnels de santé,...)

PROGRAMMATION :

Durée du CLS 2016-2019

MOYENS :

Poste de chargé de mission Santé du Pays des Vosges Saônoises
Poste financé par l'ARS et la Région Bourgogne Franche-Comté

Bilan quantitatif et qualitatif

L'animation du CLS sur le territoire a été assurée par la chargée de mission Santé du Pays des Vosges Saônoises (*en poste de 2016 à mars 2019 puis remplacée à partir de juin 2019*).

La chargée de mission a animé et/ou participé aux réunions de travail des différentes actions. Elle a pu apporter son expertise et mettre en relation les différents acteurs (opérateurs, acteurs locaux, ...).

Des réunions régulières avec l'ARS ont également permis de travailler en complémentarité sur les différentes actions santé.

Le GATS (Groupe d'Animation Territorial de Santé) s'est réuni à plusieurs reprises, afin de présenter le CLS, l'avancée des différentes actions et les perspectives auprès des différents partenaires :

- _ 22 juin 2016
- _ 17 novembre 2016
- _ 09 décembre 2016 (*Signature du CLS*)
- _ 11 mai 2017
- _ 21 novembre 2017
- _ 12 décembre 2018
- _ 12 juin 2019.

Pendant l'année 2020 et l'année 2021, la chargée de mission santé a continué l'animation et le suivi auprès des différents acteurs.

Les actions relatives à la communication et à l'installation des professionnels de santé ont été menées dans le cadre des fiches actions n° 2 et n°3.

Indicateurs d'évaluation du CLS

Mise en œuvre des projets du CLS : sur les 31 actions, une a été abandonnée les autres ont été réalisées à différents niveaux

Nombre de porteurs d'actions : 16 opérateurs différents

Nombre d'actions reconduites : les actions portées par le Pays ont été reconduites chaque année

Pistes d'amélioration et perspectives

Poursuivre la coordination, l'animation et la promotion du CLS

Développer les partenariats avec les acteurs locaux, être le relais entre les différents acteurs

Conforter le Pays des Vosges Saônoises dans son rôle d'interlocuteur « santé » privilégié sur le territoire du Pays auprès des différents acteurs

AXE 1 : ANIMATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTE ET COMMUNICATION

FICHE ACTION N°2 : Promouvoir le Contrat Local de Santé du Pays des Vosges Saônoises

Assurer une communication harmonisée entre les différents acteurs du CLS et promouvoir les actions.

OPERATEURS :



ENJEU :

Valoriser les actions mises en œuvre dans le cadre du CLS et permettre une meilleure visibilité pour les professionnels de santé, les étudiants, les élus et partenaires locaux, ainsi que pour les habitants

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

- ✓ Promouvoir l'attractivité de l'exercice sur le territoire
- ✓ Elaborer un plan de communication « santé » au sein du Pays
- ✓ Elaborer des supports de communication, type newsletter ou bulletin d'information
- ✓ Créer des outils partagés
- ✓ Organiser et informer sur les manifestations

PARTENAIRES :

Acteurs locaux, élus, collectivités...

PROGRAMMATION :

Durée du CLS 2016-2019

MOYENS :

Création et impression d'outils de communication
Diffusion via les différents médias et partenaires

INGENIERIE : poste de chargée de mission Santé

Bilan quantitatif et qualitatif

3 bulletins d'informations du CLS :

- Novembre 2017, avril et décembre 2018
- Création, publication et diffusion auprès des acteurs du CLS (mairies, institutions, associations, ...) et des professionnels de santé

Création d'outils de communication :

- Plaquette Inter-Pays « Les Pays vous accompagnent dans vos projets d'installation » (décembre 2017)
- Roll Up « Professionnel de santé, le Pays vous accompagne dans votre projet d'installation ». Carte évolutive référençant les projets de regroupement. (janvier 2018)
- Plaquette de promotion des projets de regroupement « professionnels de santé » (août 2018)

Page Facebook : Rédaction et mise en ligne d'articles sur la page FB du Pays en amont et après certaines manifestations

Actualisation du site du Pays des Vosges Saônoises (janvier 2019) : Publications régulières d'informations relatives au CLS.

Les invitations et communications sur les différentes manifestations ont été relayées et diffusées.

Les actions du CLS ont fait l'objet d'envoi par publipostage auprès des différents acteurs et professionnels de santé.

Le Pays des Vosges Saônoises a également été relais de la communication des manifestations et actions autour de la santé réalisées par les autres acteurs sur le territoire.

Les actions relatives à la promotion de l'attractivité de l'exercice sur le territoire ont été menées dans le cadre de la fiche action n°3.

Indicateurs d'évaluation du CLS

Nombre de supports de communication élaborés :

3 bulletins d'infos

Nombre d'outils créés :

5 outils différents

Pistes d'amélioration et perspectives

Utiliser des outils de communication qui permettent d'identifier le CLS et ses actions

Poursuivre la promotion des actions et du Contrat Local de Santé auprès des différents partenaires

FICHE ACTION N°2 (suite) : Promouvoir le CLS du Pays des Vosges Saônoises

Bulletins d'informations du CLS :

BULLETIN D'INFORMATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DU PAYS DES VOSGES SAÔNOISES

Ce bulletin d'information du Contrat Local de Santé (CLS) est proposé afin de présenter le travail et les actions mises en place depuis un an par les acteurs et les partenaires du Pays des Vosges Saônoises.

Le Contrat Local de Santé 2016 – 2019 animé par le Pays des Vosges Saônoises a été signé le 9 décembre 2016 à Saint-Loup-sur-Semousson, avec l'Agence Régionale de Santé, la Région Bourgogne-Franche-Comté, la Mutualité Sociale Agricole, la CPM Haute-Saône, la Préfecture et le Conseil Départemental de Haute-Saône. C'est un contrat de 3^{ème} génération, conçu pour une période de 3 ans.

QU'EST-CE QU'UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ ?

Le CLS est un outil souple et modulable qui établit un lien entre le Programme Régional de Santé et les projets portés sur le territoire. Il vise ainsi à soutenir les dynamiques locales de santé et à renforcer les partenariats.

Deux objectifs prioritaires pour le CLS du Pays des Vosges Saônoises : réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et valoriser le territoire pour le rendre attractif.

4 axes définies en 33 fiches actions :

- Démographie médicale : favoriser l'accès à la santé et renforcer les soins de proximité
- Prévention et amélioration des parcours de santé : promouvoir les actions de prévention et améliorer le parcours de santé des populations
- Santé environnementale : développer un cadre de vie favorable à la santé
- Animation du CLS

Le Contrat Local de Santé n'est pas l'ARS BFC. C'est une démarche participative. Le CLS permet d'adapter l'action de l'ARS en fonction des besoins de la population et de la réalité locale. Il contribue également à la promotion et à l'attractivité du territoire pour de futurs professionnels de santé et entend ainsi lutter contre la désertification médicale. Appuyé par le Département de Haute-Saône, le CLS est soutenu par le Département de Haute-Saône. Un objectif poursuivi par l'ARS au travers du Contrat Local de Santé est la combinaison des forces d'un territoire pour l'amélioration de la santé de sa population.

NOVEMBRE 2017

BULLETIN D'INFORMATION CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DU PAYS DES VOSGES SAÔNOISES

Ce bulletin d'information du Contrat Local de Santé (CLS) est proposé afin de présenter le travail et les actions mises en place depuis un an par les acteurs et les partenaires du Pays des Vosges Saônoises.

EDUC' TOUR 2018 : RENCONTRES INTER-PROFESSIONNELLES SECTEUR DES 1000 ÉTANGS

Le 30 janvier 2018, le Pays a organisé la 3^{ème} édition de l'« Educ' Tour ». Cette année encore les partenaires se sont mobilisés pour accueillir les étudiants dans les meilleures conditions et leur proposer une journée riche en découvertes et en rencontres. Les 103 étudiants ont ainsi pu échanger avec des élus, des représentants d'usagers, des professionnels du monde du soin, du social et de la prévention, ainsi que des professionnels de santé.

Les étudiants se sont prêtés au jeu et ont participé aux différents temps forts de la journée : Comité des Sages, visite sur le site de la Fabrique - Espace Santé et Climat, Speed Meeting...

Le bilan détaillé de la journée est disponible sur demande au Pays des Vosges Saônoises.

N°2 - AVRIL 2018

BULLETIN D'INFORMATION CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DU PAYS DES VOSGES SAÔNOISES

Ce bulletin d'information du Contrat Local de Santé (CLS) est proposé afin de présenter le travail et les actions mises en place par les acteurs et les partenaires du Pays des Vosges Saônoises.

RENCONTRES INTER-PROFESSIONNELLES SECTEUR DES 1000 ÉTANGS

Depuis septembre 2017, des rencontres interprofessionnelles sont organisées sur la communauté de communes des 1000 Étangs.

En effet, un professionnel de santé a sollicité le Pays afin de programmer un cycle d'information et d'échanger sur la thématique « addictions ». Afin de répondre à cette demande, nous avons travaillé avec différents partenaires investis dans le Contrat Local de Santé.

Le Pays vous accompagne dans le développement de vos projets de santé.

Ainsi au programme 2017-2018, plusieurs interventions ont été proposées : le REPTI sur « Le bon usage des médicaments de substitution aux opioïdes », « Les nouveaux traitements en alcoologie », « tabacologie », la gendarmerie sur « l'usage de stupéfiants » et l'ANPPA sur « grossesses et addictions ».

Les rencontres sont organisées une fois par trimestre, lors de la pause déjeuner, et rassemblent une douzaine de professionnels de santé exerçant à Mâlain, Saint Germain et Ternay-Mélay-Sô-Hilares. Ces temps permettent aux professionnels de se rencontrer, d'échanger sur des cas pratiques et de renforcer le réseau.

Le cycle « addictions » étant terminé, il a été proposé aux professionnels de continuer les rencontres. Pour ce nouveau cycle, l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) sera au cœur des échanges.

La dynamique initiée sur le secteur des 1000 Étangs est développée également sur le territoire de la Haute Comté. La première rencontre interprofessionnelle a eu lieu le 6 novembre 2018.

PROCHAINES RENCONTRES INTER-PROFESSIONNELLES

Le 14 décembre 2018 à Villers : Travail des outils professionnels pour intégrer l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) dans la pratique professionnelle.

Le 22 janvier 2019 à Corbey : Les nouveaux traitements en alcoologie.

N°3 - DÉCEMBRE 2018

Création d'outils de communication :

LES PAYS VOUS ACCOMPAGNENT DANS VOS PROJETS D'INSTALLATION

Logo of Pays des Vosges Saônoises and other partners like Graylons, Vesoul, and Haute-Saône.

Maison de Santé Pluriprofessionnelle RADDON & CHAPENDU

Logo of Pays des Vosges Saônoises and Haute-Saône.

Professionnels de santé, le Pays vous accompagne dans votre projet d'installation

Centre de Santé
Maison de Santé
Regroupement de Professionnels de Santé
Réflexion en cours

CONTACT
www.pays-vosges-saonoises.fr
Pays des Vosges Saônoises

Logo of ARS Bourgogne-Franche-Comté.

AXE 2 : FAVORISER L'ACCES A LA SANTE ET RENFORCER LES SOINS DE PROXIMITE

FICHE ACTION N°3 : Impulser et animer une démarche en faveur du maintien et de l'installation des professionnels de santé

Mobiliser les acteurs locaux pour favoriser l'installation des professionnels de santé et promouvoir l'exercice en milieu rural

OPERATEURS :



ENJEU :

Conforter les initiatives d'accompagnement et de soutien des professionnels de santé
Promouvoir des conditions de vie et d'exercice favorables pour les professionnels de santé

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

- ✓ Assurer un lien entre élus, professionnels de santé du territoire et les ressources ou acteurs en contact avec les professionnels en recherche d'un lieu d'installation
- ✓ Favoriser l'installation des médecins généralistes et spécialistes pour assurer une dynamique dans l'offre de soins
- ✓ Mobiliser des partenariats avec les professionnels de santé, les Collectivités, le Groupement Hospitalier 70 et les étudiants

PARTENAIRES :

Centres de formation, Universités, CPAM, GH70, Collectivités locales, acteurs locaux, Conseil de l'ordre, URPS, CRGE, ...

PROGRAMMATION :

Durée du CLS 2016-2019

MOYENS :

Financement ARS, PVS et autres partenaires

INGENIERIE : poste de chargée de mission Santé

Bilan quantitatif et qualitatif

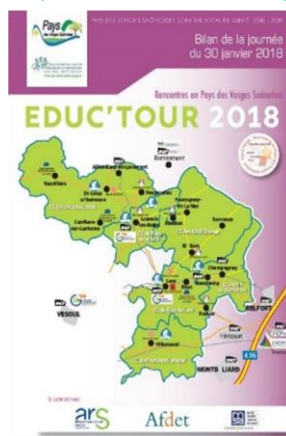
Les actions menées favorisant le maintien et l'installation des professionnels de santé s'adressent aussi bien aux étudiants, aux professionnels de santé souhaitant s'installer, aux professionnels déjà installés qu'aux collectivités.

ACTIONS EN FAVEUR DES ETUDIANTS

Educ'Tour « Rencontres en Pays des Vosges Saônoises ».

L'objectif de cette journée est de faire découvrir le territoire aux étudiants inscrits au séminaire interprofessionnel « Apprendre à travailler ensemble ». Ce dernier est organisé par l'AFDET (Association Française pour le Développement de l'Education Thérapeutique).

La construction de cette journée mobilise les acteurs locaux et différents partenaires. Cette action a été organisée le 31 janvier 2017 et le 30 janvier 2018 sur le territoire du Pays des Vosges Saônoises. Entre 150 personnes (en 2017) et 200 personnes (2018) ont participé à ces rencontres. Ce sont près de 100 étudiants des filières médecine générale, kinésithérapie, infirmier, sage-femme, orthophoniste, psychologue et assistant de service social qui sont venus à chaque session.



En 2019, l'Educ'Tour a eu lieu le 29 janvier sur les territoires du Pays Graylois et du Pays Vesoul Val de Saône, avec la participation de la chargée de mission santé du Pays des Vosges Saônoises.

Le 27 janvier 2020, l'édition de l'Educ'Tour s'est tenue sur les 3 Pays au sein de structures de santé le matin et avec un regroupement l'après-midi de l'ensemble des participants à Noidans-les-Vesoul. 3 groupes soit 39 étudiants ont ainsi visité le Pôle de Santé de Lure et échangé avec une sage-femme et une coordinatrice de l'ARESPA.

En 2021 et 2022, l'Educ'Tour s'est déroulé de manière dématérialisée (visio) et externalisée (sur le site de la Faculté de santé de Besançon).

Etat des lieux de l'offre de stage :

En 2017, les professionnels de santé du Pays ont été sollicités afin d'identifier les différents lieux de stage sur le territoire, ainsi que les freins et attentes. 35 professionnels ont répondu.

FICHE ACTION N°3 (suite) : Impulser et animer une démarche en faveur du maintien et de l'installation des professionnels de santé

Partenariat avec le Groupement Hospitalier de Haute-Saône (GH 70) :

Présentation des différents modes d'exercice et les offres d'installations lors des rencontres avec les internes. Ces derniers peuvent ainsi échanger avec les professionnels de santé et les élus. C'est l'occasion de leur faire découvrir les différents modes d'exercices et les opportunités du territoire.

En avril 2017 et octobre 2017, 33 internes étaient présents. En avril 2018 et octobre 2018 ils étaient 20 internes. En mai 2019, 40 internes étaient présents.

Ces temps d'échanges sont l'occasion d'échanger avec les internes et de créer du lien. Il semble pertinent de remettre en place ces rencontres.



Séminaire des internes du GH70 – avril 2017

Formation pour l'accueil d'étudiants en médecine

En partenariat avec le Pays et l'ARS BFC, le Collège Régional des Généralistes Enseignants (CRGE) a organisé en septembre 2017 à Luxeuil-les-Bains, une session de formation pour les médecins généralistes. 18 médecins généralistes ont participé à la formation, dont 9 médecins du Pays. Ces derniers accueillent désormais des externes, internes et SASPAS (internes en Stage Autonome en Soins Primaires Ambulatoire Supervisé).

Prise de contacts avec les étudiants

Depuis 2019, des contacts ont été établis avec des internes et des étudiants en santé, notamment lors de rencontres sur leur terrain de stage (étudiants en orthophonie, internes en médecine...). Ces échanges sont l'occasion de présenter le rôle du Pays des Vosges Saônoises, le Contrat Local de Santé et l'accompagnement possible.

ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DE SANTE

Accompagnement dans les projets d'installation

Le Pays a été sollicité à plusieurs reprises par des étudiants et les a accompagnés en amont dans leur projet d'installation (aides mobilisables, mise en relation, processus d'installation...) :

- _ étudiant masseur kinésithérapeute (en 2018),
- _ internes en médecine (en 2018 et 2019),
- _ orthophonistes (en 2019).

Le Pays a également accompagné des professionnels de santé dans le cadre de leur projet d'installation :

- _ chirurgiens-dentistes (en 2018 et 2019),
- _ infirmières libérales (en 2018),
- _ sages-femmes (en 2018),
- _ médecins généralistes (en 2019 et 2020).

La chargée de mission santé a assuré une veille tout au long du CLS sur les besoins des collectivités et des professionnels de santé, a apporté ponctuellement des réponses à leurs questionnements et les a mis en relation avec différents acteurs (ARS, CPAM, FEMASCO...) selon les besoins.

De 2020 à 2022, l'accompagnement des étudiants et professionnels de santé dans leurs projets d'installation a été poursuivi notamment auprès de kinés, de dentistes, d'une orthophoniste, d'une sage-femme ... mais aussi à travers la diffusion d'offres de collaboration et de remplacements.

FICHE ACTION N°3 (suite) : Impulser et animer une démarche en faveur du maintien et de l'installation des professionnels de santé

Accompagnement des projets d'exercice coordonné

Le Pays a accompagné les professionnels de santé et les élus dans le cadre des projets de regroupement (exercice coordonné, MSP, Pôle de Santé, Centre de Santé...).

Cet accompagnement a reposé sur la recherche de financements en fonction du portage du projet (collectivités ou privé), l'organisation et/ou participation aux réunions, l'aide à la définition et élaboration du projet de santé et la mobilisation et l'orientation vers différents organismes en fonction des projets.

Ainsi depuis 2017, plusieurs projets ont été accompagnés et concrétisés :

- _ Pôle de santé de Lure,
- _ MSP de Mélisey,
- _ MSP de Fougerolles,
- _ MSP de Raddon-et-Chapendu,
- _ MSP de Frahier-et-Chatebier,
- _ MSP La louve à Saint-Loup-sur-Semouse,
- _ Agrandissement de la MSP de Villersexel,

De 2020 à 2022, d'autres projets ont émergé et devraient à terme permettre le développement de nouvelles MSP sur le territoire.

L'accompagnement de ces structures d'exercice coordonné s'est également traduit par un suivi de la structure après l'ouverture : accompagnement des coordinateurs (information sur les formations PACTE, ...), aide au montage de leurs actions de prévention (définition des besoins, mise en relation avec les opérateurs...), ...

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITES ET PROMOTION DU TERRITOIRE

L'accompagnement des collectivités a porté à la fois sur les projets d'exercice coordonné mais aussi sur différents questionnements liés à la démographie médicale et à la promotion du territoire.

Création d'un outil de promotion des projets de santé du territoire :

Le Pays a travaillé, en collaboration avec les professionnels de santé et la commune de Raddon-et-Chapendu, à la création d'un outil de promotion de la Maison de Santé. Le document permet de présenter des éléments clés : localisation, présentation et accès à la commune, projet de santé, atouts du territoire, contacts en lien avec le projet.

Sur la base de la maquette réalisée, ce document peut être adapté et proposé aux autres projets de santé du territoire.

FICHE ACTION N°3 (suite) : Impulser et animer une démarche en faveur du maintien et de l'installation des professionnels de santé

Session d'accueil de professionnels néerlandais :

Le Pays a organisé avec le Pays Graylois et le Pays Vesoul Val de Saône du jeudi 11 au samedi 13 octobre 2018 une session d'accueil auprès de 7 porteurs de projets économiques et professionnels de santé néerlandais ayant une perspective d'installation dans la région.

Le Pays transmet chaque année les offres en santé du territoire à la Région, qui les propose lors du salon d'Utrecht aux Pays-Bas.

Samedi 13 octobre 2018

LUXEUIL ET SA RÉGION | 13

FOUGEROLLES

Donner le goût du terroir aux Hollandais

Une dizaine de Néerlandais, candidats à l'une activité professionnelle de santé ou de tourisme en Haute-Saône, ont visité vendredi le pays de Fougerolles. Entre tradition de la cerise et distillation à l'ancienne.

Is souhaitent venir s'installer du côté des Vosges du Sud ou du pays de Gray et y installer une maison d'hôtes, un cabinet de podotérapeute ou encore un magasin de vélo, ils ont découvert la région à l'occasion du Salon d'Utrecht en Hollande.

Le groupe est piloté dans le cadre des contrats locaux de santé, les Pays Graylois, des Vosges Saônoises et Vesoul-Val de Saône. Cette session d'accueil est proposée en partenariat avec la Région Bourgogne Franche-Comté qui participe chaque année au salon d'Utrecht.

Une première matinée a permis de se familiariser avec nos administrations, préfecture, CCI, chambre de métiers...

Retour sur le terrain vendredi en début d'après-midi à l'écomusée du pays de la cerise. Pour Christiane Oudot, adjointe au maire de Fougerolles chargée de la culture et du patrimoine, il s'agit de « vendre » le pays comme une terre de culture attractive mais aussi de traditions et de patrimoine.

Distillation culturelle

Et c'est précisément autour d'un alambic à l'ancienne que Florence la guide du jour, a accueilli le groupe néerlandais. « Vous avez la chance d'assister dans le cadre de la semaine du goût à une distillation de kirsch culturel des différentes variétés de cerises de notre verger conservatoire », explique la guide en anglais. Et de lister, aux côtés de Bernadette Lemerrier, le processus ancestral mené au bain-marie où la guigne cuit doucement pour en tirer, au bout de quelques heures de surveillance et de patience, les premiers alcools « les âmes », le kirsch et enfin les petites eaux.

Et de rappeler aux potentiels futurs Haut-Saônois que Fougerolles et le pays aux 10 000 cerisiers et aux anciennes variétés de



Le groupe de Néerlandais candidats à une implantation haute-saônoise a assisté à l'écomusée de la cerise à une distillation de kirsch culturel. Photo A.R.

guigne de la Béchâ à la Marie Jean Biau, en passant par la Blanche Pierre, la Teddy, Mont Durand, Rouge grande queue...

Après la découverte de l'écomusée de la cerise et du pays de Fougerolles, le groupe a visité la

ferme Vault Cholley connue pour ses jus de fruits et confitures et cidriculture.

Les candidats à l'installation ont pris en fin d'après-midi le chemin de Vesoul pour un accueil dans un restaurant de terroir.

Aujourd'hui samedi, cette découverte s'achèvera par la visite du château de Gy et des vignobles Guillaume à Charcenne. De quoi donner à ces visiteurs néerlandais le goût du terroir local.

Alain ROY

« On distille la cerise à Fougerolles depuis le XIX^e siècle. »
Florence guide à l'écomusée de la cerise

Indicateurs d'évaluation du CLS

Nombre de centres de formations/universités impliqués : 6 centres, principalement dans le cadre de l'Educ'Tour

Nombre d'étudiants rencontrés : plus de 300

Nombre de Médecins généralistes Maîtres de Stages Universitaires (MSU) : 19 (en 2021)

Nombre de structures d'exercice coordonné créées : 6 (5 MSP, 1 Pole de santé)

Nombre de contrats d'aide à l'exercice : 4 contrats de Praticien Territorial en Médecine Générale (PTMG), 1 Contrat de Début d'Exercice (CDE -nouveau contrat depuis 2021)

Nombre de Contrats d'Engagement en Service Public (CESP) installés : 4

Nombre de Contrats d'Aide à l'Installation des Médecins (CAIM) : 10, soit au moins 10 installations sur le PVS

Pistes d'amélioration et points de vigilance

Développer la prise de contact avec les étudiants (en amont avec les centres de formation, pendant les stages, ...)
Assurer le suivi des étudiants rencontrés

Perspectives :

Soutien et poursuite de l'accompagnement des professionnels de santé, des actions de promotion du territoire.
De nouveaux projets seront à mener : séminaire des internes, travail avec les centres de formation...
Travailler en collaboration avec les 2 CPTS

AXE 2 : FAVORISER L'ACCES A LA SANTE ET RENFORCER LES SOINS DE PROXIMITE

FICHE ACTION N°4 : Organiser des rencontres et des formations pour les professionnels du secteur de la santé et du médico-social

Favoriser les rencontres entre les acteurs de santé, du domaine médico-social et associatif, afin d'échanger et de confronter leurs pratiques professionnelles.

OPERATEURS :



ENJEU :

Renforcer la dynamique de travail des professionnels et développer les liens entre les acteurs du territoire

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Organiser des rencontres permettant les échanges entre les professionnels de santé et les acteurs du territoire sur des thématiques majeures : addictions, éducation thérapeutique du patient, obésité, fin de vie, diabète, qualité de l'air intérieur, compétences psychosociales et estime de soi...

Proposer des formations aux professionnels en lien avec / dans le cadre des autres fiches actions (addiction, nutrition, ...)

PARTENAIRES :

Professionnels de santé
Acteurs locaux
COMET, REPIT70, ANPAA, ...

PROGRAMMATION :

Durée du CLS 2016-2019

MOYENS :

Chargée de mission du PVS (animation, communication, logistique)
collectivités (appui logistique et communication)

Bilan quantitatif et qualitatif

Rencontres à l'échelle du Pays

Des rencontres interprofessionnelles ont été programmées sur différentes thématiques :

- ✓ Mars 2017 à Luxeuil-les-Bains : « Intervention précoce en addictologie » animée par REPIT 70
- ✓ Mai 2017 à Lure : « Les notions de base en addictologie » animée par REPIT 70
- ✓ Décembre 2017 à Lure : « Le parcours de santé de la personne handicapée » animée par l'ARESPA

Rencontres à l'échelle des communautés de communes

CC 1000 Etangs – Mélisey : en moyenne 12 professionnels de santé ont participé :

- ✓ CYCLE ADDICTION (REPIT70 – Gendarmerie – ANPAA70) : 5 rencontres de septembre 2017 à septembre 2018
- ✓ CYCLE EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT (CoMET) : 4 rencontres de décembre 2018 à octobre 2019
- ✓ Rencontre spécifique « impact du confinement sur votre activité professionnelle » 8 septembre 2020

CC Haute Comté : en moyenne 9 professionnels de santé ont participé :

- ✓ CYCLE ADDICTION (REPIT70) : 5 rencontres de novembre 2018 à octobre 2019

Les participants (MG, IDE, pharmaciens) ont trouvé à la fois satisfaction sur le format de la rencontre (sur le temps du midi) et sur les interventions proposées.

Ces rencontres apportent à la fois une sensibilisation et une actualisation des connaissances sur différents thèmes, mais permet également de créer une dynamique et de l'interconnaissance entre professionnels à l'échelle d'un bassin de vie.



Indicateurs d'évaluation du CLS

Nombre de rencontres interprofessionnelles : 17

Nombre de participants (PS, structures, ...) : environ 200

Pistes d'amélioration et perspectives

Poursuivre, initier et développer la programmation des rencontres interprofessionnelles : nouvelles thématiques, nouveaux territoires
Travailler en collaboration avec les 2 CPTS

AXE 2 : FAVORISER L'ACCES A LA SANTE ET RENFORCER LES SOINS DE PROXIMITE

FICHE ACTION N°5 : Développer les actions de prévention et de soins à destination des habitants, en s'appuyant sur les structures type MSP / CPTS / regroupement de PS

Développer des actions de prévention, de soins et de formation sur le territoire.

OPERATEUR :



ENJEUX :

Permettre aux habitants du territoire d'avoir accès aux actions de prévention, campagnes de dépistages et aux informations de santé quel que soit leur lieu d'habitation.

Construire une dynamique de santé à l'échelle du Pays dans le prolongement de l'action « Pays de santé » initiée dans le précédent CLS.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

- ✓ Renforcer les actions de prévention en direction des personnes « isolées »
- ✓ Renforcer l'accès aux soins
- ✓ Développer l'Éducation Thérapeutique du Patient

PARTENAIRES :

Professionnels de santé, structures de santé, GH70

Acteurs locaux

Opérateurs de la prévention

PROGRAMMATION :

Durée du CLS 2016-2019

MOYENS :

0,20 ETP à l'ASEPT

Bilan quantitatif et qualitatif

Année 2017 : L'ASEPT, le Pays et l'ARS ont travaillé à un état des lieux pour recenser les actions de prévention portées par les professionnels de santé. Toutefois, les retours n'ont pas permis d'établir un vrai état des lieux.

Année 2018 : Il a été proposé d'organiser des réunions de travail avec les équipes des MSP du Pays des Vosges Saônoises. Une première rencontre avec l'équipe du pôle de santé de Lure a été organisée le 30 octobre.

Année 2019 : L'ASEPT a proposé une formation sur le dépistage des cancers cutanés en avril 2019. 24 professionnels ont participé à cette formation proposée sur Lure.



Pistes d'amélioration et perspectives

Proposer un programme d'actions aux PS pour qu'ils puissent se saisir du volet Prévention au sein des différentes structures

Proposer le programme d'actions Prévention en lien et en appui des CPTS

Travailler en collaboration avec les 2 CPTS

AXE 2 : FAVORISER L'ACCES A LA SANTE ET RENFORCER LES SOINS DE PROXIMITE

FICHE ACTION N°6 : Développer l'accès des habitants au Centre d'Examens de Santé de la CPAM de Haute-Saône

Faciliter l'accès des habitants du Pays des Vosges Saônoises aux soins et aux droits.

OPERATEURS :



ENJEU :

Le Centre d'Examens de Santé (CES) de la CPAM de Haute-Saône propose la réalisation d'un examen de santé (entretien médical, examens biologiques, médicaux, paramédicaux et bucco-dentaires).

L'offre s'étend également à une aide aux démarches administratives (désignation d'un médecin-traitant, accès CMU...).

Le CES a pour mission de cibler les publics vulnérables, éloignés du système de soins. Toutefois, son implantation à Vesoul rend son accès difficile pour les habitants du Pays des Vosges Saônoises.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

- ✓ Informer les partenaires locaux de l'existence de cet outil
- ✓ Organiser le déplacement au CES, pour des groupes d'environ 10 personnes en situation de vulnérabilité,
- ✓ Présenter avec la CPAM et le CES le projet aux collectivités et structures d'accueil du public
- ✓ Mutualiser les moyens de transports avec les partenaires locaux : ADAPEI, EHPAD...

PARTENAIRES :

Collectivités -Associations

PROGRAMMATION :

Durée du CLS 2016-2019

MOYENS :

Financement transport

Bilan quantitatif et qualitatif

Plusieurs réunions d'information ont été programmées depuis 2017 en partenariat avec le CES :

- ✓ 16 mars 2017 à Luxeuil-les-Bains : 34 participants issus d'associations d'insertion ou d'aide alimentaire, structures, CCAS, Mairies...
- ✓ 15 novembre 2017 à Lure en partenariat avec le CCAS : 15 participants, associations d'insertion ou d'aide alimentaire, foyer logement, CCAS, élus et président de la Communauté de Communes du Pays de Lure, Mission Locale, CPAI
- ✓ 22 juin 2018 à Saint-Loup-sur-Semouse en partenariat le CCAS : 8 participants, associations d'insertion et d'aide alimentaire et Centre Provisoire d'Accueil et d'Insertion.
- ✓ 14 septembre 2018 à Corbenay : 4 participants, Centre Médico Social, Centre-Socio-Culturel, MSAP, Communauté de communes de la Haute-Comté.

Suite aux réunions d'information, plusieurs groupes ont été constitués et accompagnés vers le CES. Le transport a été effectué soit par les structures elles-mêmes, soit par un transporteur privé (prise en charge crédits ARS du CLS via le Pays). Les groupes suivants ont été accompagnés par les structures :

- ✓ Mission Locale Lure/Luxeuil : 69 jeunes dont 67 en situation de vulnérabilité, contre 60 en 2016
- ✓ Foyer des Jeunes Travailleurs de Lure : 3 groupes de 4 jeunes. Tous en situation vulnérable.
- ✓ CPAI de Lure : 2 groupes de 8 personnes – septembre 2018
- ✓ CPAI Saint-Loup-sur-Semouse : 4 groupes de 6 personnes (octobre 2018, février et mars 2019) 2 groupes de 4 personnes (avril et septembre 2019).

Les équipes du CES sont également intervenues sur site - présentations aux publics assurées entre 2017 et 2019 dans les locaux des associations de La Croix Rouge, des Restos du Cœur et du CPAI de Lure, qui ont donné lieu à l'organisation de visites-bilan au CES :

- ✓ 7 groupes de 8 personnes ont été programmés en 2018 et 2019 en partenariat avec les Restos du Cœur et la Croix Rouge antenne de Lure (20 et 27 février, 6 mars, 30 avril et 25 septembre 2018, 16 et 24 mai 2019).

Différents examens ont été programmés à la suite des visites au CES : dépistages du CCR, mammographies, frottis de dépistage du cancer du col de l'utérus, vaccinations...

Après l'impulsion donnée par le CLS, certaines structures sont aujourd'hui autonomes, (prise de RDV au CES, organisation des transports, ...).

Indicateurs d'évaluation du CLS

Nombre de collectivités et de structures rencontrées : environ 50
Nombre de groupes constitués et reçus au CES : 18 via le CLS
Nombre de personnes concernées : plus de 100 via le CLS

Pistes d'amélioration et perspectives

Poursuivre, développer et initier les partenariats
Promouvoir encore davantage le CES

AXE 2 : FAVORISER L'ACCES A LA SANTE ET RENFORCER LES SOINS DE PROXIMITE

FICHE ACTION N°7 : Soutenir la création du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) sur le territoire du Pays des Vosges Saônoises

Améliorer la connaissance sur les situations psychosociales complexes et sur la prise en charge de la Santé mentale. Mettre en place des actions coordonnées.

OPERATEUR :



ENJEU :

Le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) a pour objectif de définir des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale de la population.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

- ✓ Observer
- ✓ Améliorer de l'accès à la prévention et aux soins
- ✓ Favoriser l'inclusion sociale et lutter contre l'exclusion
- ✓ Lutter contre la stigmatisation
- ✓ Promouvoir la santé mentale
- ✓ Aider à la résolution des situations psychosociales complexes

PARTENAIRES :

Acteurs locaux
Professionnels de santé
Services de l'Etat

PROGRAMMATION :

Durée du CLS 2016-2019

Bilan quantitatif et qualitatif

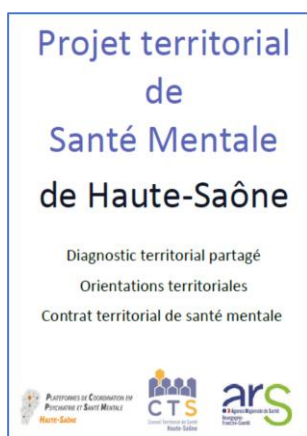
A l'échelle du département, un projet territorial de santé mentale (PTSM), a été élaboré. Il a permis d'élaborer un diagnostic afin d'identifier des points de rupture des parcours de santé par filières (enfants, adultes et personnes âgées), pour travailler sur des actions à mettre en œuvre sur le territoire avec l'ensemble des partenaires de la santé mentale.

Le PTSM a été arrêté par le DG ARS le 19 septembre 2019. Un Contrat Territorial de Santé Mentale (CTSM) a ensuite été signé le 16 octobre 2019 pour une durée de 5 ans. Dans le cadre du suivi de ce contrat, un bilan doit être présenté à la Commission spécialisée de santé mentale du CTS (Conseil territorial de santé) en 2022.

L'élaboration et le suivi du CTSM sont assurés par la Plateforme de coordination en psychiatrie et santé mentale (PCPSM).

La PCPSM a travaillé avec les différents acteurs du territoire et a abouti à la construction de plusieurs types d'actions dans différents champs : repérage, accès au diagnostic et aux soins, inadéquations, accompagnement somatiques, médico-social, social, prévention, situation de crise ... Chaque fiche action est portée par une ou plusieurs structures.

En tout état de cause, l'aide à la résolution des situations complexes est traitée dans le cadre des actions du CTSM avec la coordination de la PCPSM qui mobilise les dispositifs existants. Le projet de CLSM à l'échelle infra départementale n'a pas été retenu.



<https://sante-mentale-nfc.mysps.net/SitePages/Accueil.aspx>

AXE 2 : FAVORISER L'ACCES A LA SANTE ET RENFORCER LES SOINS DE PROXIMITE

FICHE ACTION N°8 : Développer des projets de E-santé sur le territoire

Améliorer l'offre de santé sur le territoire en utilisant les possibilités offertes par la E-santé.

OPERATEUR :

GCS E-sante
(Groupement de Coopération Sanitaire)

ENJEUX :

- ✓ Bénéficier des ressources médicales absentes sur le territoire
- ✓ Apporter des réponses à des besoins spécifiques du territoire
- ✓ Réduire les inégalités territoriales en santé/en matière d'offre de soin
- ✓ Renforcer l'attractivité de l'exercice sur l'ensemble du territoire
- ✓ Renforcer des synergies locales et faire émerger des communautés de professionnels
- ✓ Faire intégrer un volet e-santé dans les projets de santé des regroupements existants

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

- ✓ Conforter les projets existants et prendre en compte les besoins exprimés par le territoire :
- ✓ Développer de nouveaux projets à partir des ressources disponibles au sein des GCS

PARTENAIRES :

PS- établissements – élus
Ordre-URPS

PROGRAMMATION :

Durée du CLS 2016-2019

MOYENS :

AAP ARS

Bilan quantitatif et qualitatif

2017 : lancement de l'appel à projet télémédecine ambulatoire (MSP, cabinet) de juin à septembre

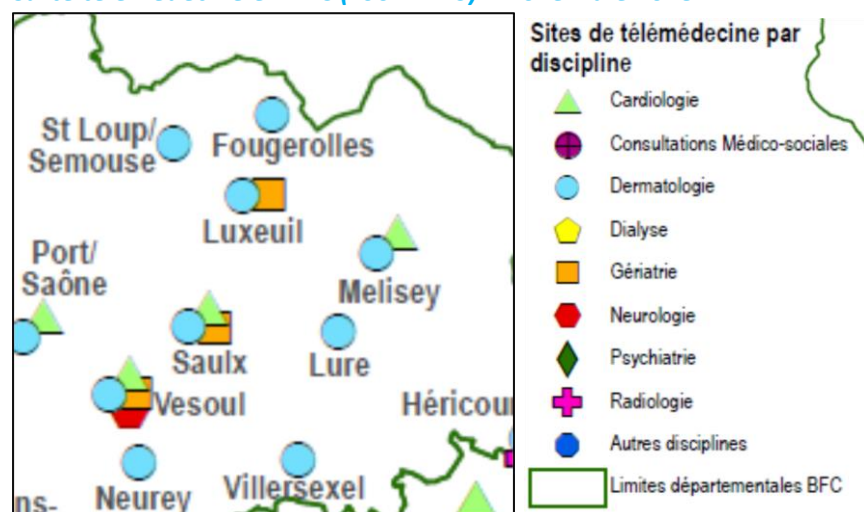
2018 : Sélection et accompagnement des porteurs

2019 : Appel à projets en EHPAD

En Haute-Saône, la télémédecine est mise en œuvre dans 3 disciplines :

- ✓ dermatologie : usage important en lien avec le GH70. Sur le principe d'un appelant (infirmier ou MG généralement) et d'un appelé.
- ✓ cardiologie : 2 opérateurs : *Cardioptim* à la clinique St Vincent avec l'accompagnement de la FEMASCO ; et le GH70 qui fonctionne avec les EPHAD, Maisons de santé ou PS.
- ✓ gériatrie

Carte télémédecine en BFC (zoom PVS) – novembre 2018



Indicateurs d'évaluation du CLS

Nombre de projets mis en œuvre sur le territoire : 10

Pistes d'amélioration et perspectives

Accompagner les professionnels sur les possibilités en matière de télémédecine et dans la mise en œuvre de leur projet

Faire une veille sur les nouvelles formes de e-santé pour informer les professionnels et les collectivités

Travailler en collaboration avec les 2 CPTS

AXE 3 : PROMOUVOIR LES ACTIONS DE PREVENTION ET AMELIORER LES PARCOURS DE SANTE DES POPULATIONS

FICHE ACTION N°9 : Favoriser la santé des jeunes enfants : "L'âge des pourquoi ?"

Permettre aux enfants d'expérimenter et de développer des comportements favorables à la santé en proposant des animations ludiques par thème. Accompagner l'équipe animation de la structure.

OPERATEUR :



ENJEU :

Si le développement d'un enfant dépend des facteurs biologiques, il est aussi influencé par son environnement : famille, éducation, activités, alimentation, qualité de l'air... Cette action permet d'agir sur l'environnement de l'enfant en encourageant les comportements favorables à sa santé et son bien-être : sur l'hygiène buccodentaire, les risques solaires, l'alimentation, l'activité physique, la santé environnementale, les accidents domestiques...

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Sur 12 semaines, les publics participent à des séances permettant de créer une dynamique de santé au sein de la structure d'accueil périscolaire : séances en amont avec les professionnels, séances avec les enfants, séance finale permettant de rendre compte

PARTENAIRES :

Collectivités -centres périscolaires

PROGRAMMATION :

Durée du CLS 2016-2019

MOYENS :

2 modules de 8 séances par an

Bilan quantitatif et qualitatif

Juin 2017 : Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) auprès des communautés de communes du territoire.

L'action est ensuite programmée.

- Septembre 2017 – Accueil périscolaire de Magny-Vernois / communauté de communes du Pays de Lure
 - 11 animations
 - 4 professionnels
 - 93 enfants
 - 25 parents
- Janvier 2018 – Accueil périscolaire de Luxeuil-les-Bains / communauté de communes Pays de Luxeuil
 - 11 animations
 - 2 professionnels
 - 88 enfants
 - 25 parents
- Novembre 2018 : Accueil périscolaire de Vauvillers et Corbenay / communauté de communes de la Haute-Comté
 - 22 animations
 - 7 professionnels
 - 30 enfants
 - 19 parents
- Septembre 2019 : Accueil périscolaire de Champagney / communauté de communes Rahin-et-Chérimont
 - 11 animations
 - 5 professionnels
 - 25 enfants
 - 12 parents



Pour l'année 2019, 1 seule action a été financée par l'ARS (au lieu de 2).

Indicateurs d'évaluation du CLS

Nombre d'animations : 55

Nombre de professionnels : 18

Nombre d'enfants : 241

Nombre de parents : 81

Pistes d'amélioration et perspectives

Inscrire les actions dans un programme global à destination de la petite-enfance

AXE 3 : PROMOUVOIR LES ACTIONS DE PREVENTION ET AMELIORER LES PARCOURS DE SANTE DES POPULATIONS

FICHE ACTION N°10 : Améliorer l'hygiène bucco-dentaire des enfants à partir de 6 ans

Proposer une séance de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire aux élèves de classe de CP dans les établissements scolaires situés en zone défavorisée.

OPERATEUR :



ENJEU :

Améliorer la santé bucco-dentaire des enfants, grâce à la promotion du dépistage et du brossage des dents

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Dans un premier temps, un contact avec l'Inspecteur de l'Education Nationale du secteur doit être organisé pour présenter le dispositif et obtenir un accord pour les interventions dans les classes ciblées.

Dans un second temps, l'infirmière du Centre d'Examens de Santé de la CPAM assurera l'animation dans les classes de CP. Une prise en charge sera remise aux élèves pour réaliser un examen bucco-dentaire (examens et soins pris en charge à 100% par l'assurance maladie), ainsi qu'un kit de brossage. Des outils seront aussi proposés aux enseignants : quizz et arbre à pommes.

PARTENAIRES :

Education Nationale
Chirurgiens-dentistes du secteur

PROGRAMMATION :

Durée du CLS 2016-2019

MOYENS :

6 classes / an / Haute-Saône
Actions de sensibilisation

Bilan quantitatif et qualitatif

2017-2018 :

- 3 interventions dans les classes de CP de la ville de Lure (26 élèves de CP de l'école du Centre, 20 élèves du CP et 20 élèves du CP-CE1 de l'école La Pologne)
- Réunions d'information
 - o 23 janvier 2018 auprès des infirmières scolaires de HS
 - o 16 octobre 2018 avec les Francas 70 auprès des directrices et animatrices d'accueils périscolaires

2018 – 2019 :

- 1 intervention (24 et 26 septembre 2019) auprès de 43 élèves de 3 à 11 ans du périscolaire de Bouligney
- Sensibilisation et prévention lors de différents événements :
 - o Journée de la pomme à Saint-Loup-sur-Semouse (479 enfants)
 - o Journée santé au lycée Lumière de Luxeuil (40 lycéens)
 - o Interventions dans le cadre des actions l'Age des pourquoi (25 enfants et 10 parents du périscolaire de Champagny)

2019 – 2020 :

- 2 interventions dans les classes de CP des communes de Mélisey et de Saint-Barthélemy (plus de 40 élèves)
- 1 intervention (23 et 30 janvier 2020) auprès de 46 élèves du périscolaire de Conflans



Indicateurs d'évaluation du CLS

Nombre de classes vues :

5 classes + 5 interventions, au total plus de 700 enfants sensibilisés

Pistes d'amélioration et perspectives

Elargir le public cible (jeunes adultes, ...)
Poursuivre, développer et initier les partenariats
Promouvoir le dispositif

AXE 3 : PROMOUVOIR LES ACTIONS DE PREVENTION ET AMELIORER LES PARCOURS DE SANTE DES POPULATIONS

FICHE ACTION N°11 : Améliorer la prévention du surpoids et de l'obésité des enfants dès l'âge de 6 ans « Crocki'Bouge »

A travers une approche de santé globale, améliorer la prévention du surpoids et de l'obésité des enfants, en sensibilisant les enfants de CP et leurs parents

OPERATEUR :



ENJEU :

Le RéPPOP-FC, l'Inspection académique 70 et le service de PMI travaillent ensemble afin de prévenir et réduire le surpoids et l'obésité chez les jeunes haut-saônois. En effet, le département est particulièrement touché par cette problématique. Les calculs d'IMC réalisés en classes de 6^{ème} permettent aujourd'hui de mieux cerner les zones « à risque », davantage localisées dans les zones plutôt rurales et défavorisées. On connaît le rôle important du niveau socio-économique sur la prévalence de l'obésité pédiatrique. Le Pays des Vosges Saônoises est ainsi particulièrement concerné.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Des ateliers autour de plusieurs thématiques (pour les enfants et temps d'échange avec les parents) sont animés par des diététiciennes avec des outils créés par le RéPPOP-FC, en étroite collaboration avec les professeurs des écoles et les infirmières scolaires. L'objectif est ensuite que ces professionnels puissent continuer à proposer ces ateliers en autonomie, les outils étant laissés aux professeurs.

PARTENAIRES :

DSDEN70

PROGRAMMATION :

A partir de novembre 2017

MOYENS :

10 ateliers / an

Bilan quantitatif et qualitatif

Année 2017/2018 :

10 écoles avec un effectif total de 175 enfants de CP/CE1 ont participé au programme Crocki Bouge :

- Communauté de communes de la Haute-Comté : écoles de Vauvillers, Passavant-la-Rochère, St-Loup sur Semouse (le Chanois, et Mont Pautet) et Conflans sur Lanterne
 - Communauté de communes des 1000 étangs : écoles de Melisey, Faucogney, Servance et Saint-Barthélemy
 - Communauté de communes du Pays de Luxeuil : école de Breuchotte
- Programme contenant 6 ateliers de 1h (environ 1 atelier / mois) animés par une diététicienne en collaboration avec l'infirmière scolaire et l'enseignant. En moyenne 2 à 3 parents étaient présents à chaque atelier.

Année 2018/2019 :

9 écoles avec un effectif de 173 élèves :

- CCHC : écoles de Vauvillers, St-Loup sur Semouse (le Chanois et Mont Pautet) et Conflans sur Lanterne
- CCME : écoles de Servance et St-Barthélémy
- CCPLx : écoles de Raddon-et-Chapendu et de Ste-Marie-en-Chanois

Année 2019/2020 :

10 écoles avec un effectif de 176 élèves :

- CCHC : écoles de Vauvillers, St-Loup sur Semouse (le Chanois et Mont Pautet), de Passavant-la-Rochère et de Fontaine-lès-Luxeuil
- CCME : écoles de Faucogney et de Ternuay
- CCPLx : école de Raddon-et-Chapendu
- CCPL : école de Saint-Germain

Les mêmes secteurs sont souvent concernés, l'idée étant de reconduire l'action sur 3 ans et ainsi d'évaluer l'impact d'une telle action sur l'évolution des comportements des enfants (outils d'évaluation de l'action et recueil des IMC par les infirmières scolaires lors de l'entrée en 6^{ème}).

Cette action a été construite et mise en place lors du premier CLS. Elle a été sélectionnée dans le cadre d'un appel à projet européen et a reçu la seconde place.

Indicateurs d'évaluation du CLS

Nombre de classes et d'élèves ayant été sensibilisés :

30 classes – 538 élèves

Nombre de parents ayant intégré les interventions :

environ 100 parents

Nombre de professionnels formés : environ 50

Pistes d'amélioration et perspectives

Pérenniser le programme et l'associer à d'autres actions nutrition

VAUVILLERS

Nutrition : modifier le comportement des enfants

Dans le cadre d'un projet pédagogique des services de santé scolaire à propos de l'alimentation équilibrée, la présentation finale vient de se dérouler dans la classe de CP du pôle éducatif « Antoine de Saint-Exupéry » de Vauvillers, avec une diététicienne, l'infirmière du collège, du professeur et des parents.

Ce programme a été conçu avec l'expertise du R  PPOP-FC et de l'ireps-FC. Il est financ   gr  ce    une subvention de l'ARS et au soutien des collectivit  s locales, des Conseils d  partementaux. L'objectif de ce projet, modifier le comportement des enfants en termes de nutrition (notion incluant alimentation et activit   physique), diminuer la pr  valence du surpoids p  diatrique sur les secteurs sensibles.

Ce programme comporte six ateliers d'une dur  e de 1 h pour les enfants par trimestres et deux ateliers destin  s aux parents. Les ateliers font une large place    l'  coute au questionnement et    l'exp  rimentation des enfants, ce qui permet des r  flexions et des confrontations dans le groupe. Ce programme int  gre des temps

d'  changes avec les parents dont le r  le est essentiel dans l'  ducation    la sant   des enfants.

Dans ces ateliers diff  rents th  mes sont   voqu  s : 1. Le rythme de vie : un temps pour chaque

chose. 2. D  velopper son go  t : au pays des sens. 3. L'activit   physique : pour quoi faire. 4. Apprendre    boire de l'eau : l'eau source de vie. 5. Les fruits et les l  gumes : il y en a pour tous les

go  ts. 6. Les sensations alimentaires : faim et plaisirs/gourmandises.

Lors de la pr  sentation finale, chaque enfant a apport   un fruit ou un l  gume.



Chaque enfant a apport   un fruit ou un l  gume.

70A14 - V1

AXE 3 : PROMOUVOIR LES ACTIONS DE PREVENTION ET AMELIORER LES PARCOURS DE SANTE DES POPULATIONS

FICHE ACTION N°12 : Favoriser la mise en place d'ateliers tremplin : « Pass'Sport Forme »

Favoriser la mise en place d'un atelier Tremplin « Pass'Sport Forme », améliorant la préparation physique et psychologique de l'enfant en surpoids afin de faciliter son retour sur les terrains de sport.

OPERATEUR :



ENJEU :

Le département est particulièrement touché par la problématique du surpoids et de l'obésité chez les jeunes haut-saônois. Les calculs d'IMC réalisés en classes de 6^{ème} permettent aujourd'hui de mieux cerner les zones « à risque », davantage localisées dans les zones plutôt rurales et défavorisées. Le Pays des Vosges Saônoises est ainsi particulièrement concerné.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Mobiliser les enfants scolarisés en 6^{ème} (dans les zones où le taux de prévalence des enfants dépistés est supérieur à 20% à l'entrée en collège) et par extensions leurs parents, ainsi que les professionnels de santé, de l'enfance de l'éducation et de l'animation pour :

- Promouvoir l'accès à l'activité sportive
- Accompagner les enfants qui le souhaitent vers une activité physique adaptée, régulière et sécurisée
- Mettre en place au sein des collectivités une dynamique « sport nutrition santé »,

PARTENAIRES :

Education Nationale, collectivités, assoc. sportives, prof. de santé

PROGRAMMATION :

A partir de fin 2017

MOYENS :

2 projets / an financement ARS et appui des collectivités

Bilan quantitatif et qualitatif

Secteur de Saint-Loup-sur-Semouse :

- Juin et septembre 2017 : réunions de travail avec l'équipe du Centre socio Culturel, le CCAS, le collège et la communauté de communes de la Haute-Comté
- Mai 2018 : l'animateur sportif du CSC participe à la formation « Sport et maladies chroniques » via le CROS BF.
- Septembre 2018 lancement de l'atelier porté par le Centre Socio-Culturel : Encadrant : animateur sportif

BILAN : stand-by du fait de l'absence de l'encadrant

Secteur de Vauvillers :

- Mai 2018 : réunion de présentation par le RéPPOP en présence de l'équipe pédagogique du Collège, du maire, d'un médecin généraliste, de la CCHC et des Francas 70
- Septembre 2018 lancement de l'atelier porté par l'association sportive du collège : Encadrants : professeur d'EPS et infirmière scolaire

BILAN : année 2018-2019 - groupe de 18 élèves de 6^e à la 3^e / 2019-2020 – 20 élèves inscrits

Communauté de communes des 1000 Etangs :

- Novembre 2018 : réunion de concertation CCME, les collèges, l'ARS, le Pays et le RéPPOP
- Mars 2019 : réunion de présentation aux associations sportives et aux équipes éducatives des collèges
- Septembre 2019 : lancement des ateliers aux collèges de Melisey et Faucogney. Encadrants : professeur d'EPS et infirmières scolaires

BILAN de l'année 2019-2020 : Collège de Mélisey, un groupe de 18 élèves de 5^e / Collège de Faucogney : un groupe de 12 élèves

Les professionnels **encadrants** sont majoritairement satisfaits du dispositif, qu'ils adaptent et améliorent selon leurs vécus et ressentis.

Indicateurs d'évaluation du CLS

Nombre d'enfants participant aux ateliers :

entre 12 et 20 enfants/atelier, soit près de 100 enfants

Pistes d'amélioration et perspectives

Associer davantage les professionnels de santé en amont
Conforter les ateliers existants avec une approche globalisante (nutrition)
Développer de nouveaux partenariats sur le reste du territoire
Prévoir des moments d'échange de pratiques entre les différents professionnels pour valoriser ce qui est fait et inciter à de nouvelles initiatives

AXE 3 : PROMOUVOIR LES ACTIONS DE PREVENTION ET AMELIORER LES PARCOURS DE SANTE DES POPULATIONS

FICHE ACTION N°13 : Développer les compétences psychosociales (CPS) chez les enfants en favorisant une approche globale de santé

Mettre en place une action auprès des enfants de 8 à 12 ans pour travailler leurs compétences psychosociales. Proposer aux professionnels une formation-action autour des CPS.

OPERATEURS :



ENJEU :

Développer et renforcer les compétences psychosociales des enfants du Pays des Vosges Saônoises.

Selon l'OMS, les CPS sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. Ainsi l'OMS dénombre 10 compétences psychosociales regroupées par paires :

- Savoir résoudre les problèmes / Savoir prendre des décisions
- Avoir une pensée créative / Avoir une pensée critique
- Savoir communiquer efficacement / Être habile dans les relations interpersonnelles
- Avoir conscience de soi / Avoir de l'empathie pour les autres
- Savoir gérer son stress / Savoir gérer ses émotions.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Mise en place d'un comité de pilotage définissant le territoire pour l'année, les modalités d'intervention et les bilans. Co-construction d'actions autour des CPS et mise en place chaque année d'une journée d'action auprès des enfants.

PARTENAIRES :

EN, Centre de loisirs, ...

PROGRAMMATION :

Années scolaires 2017/2018 et 2018/2019

MOYENS :

Financement ARS

Bilan quantitatif et qualitatif

Après une **phase d'état des lieux** (décembre 2017), les écoles élémentaires et les acteurs du territoire ont été sollicités pour participer au premier cycle de formation CPS. Cette formation prévue en janvier 2018 est annulée faute de participants et reportée en octobre et novembre 2018.

Premier cycle de formation organisé sur 5 ½ journées (d'octobre à novembre 2018) à Lure :

7 inscriptions, dont 4 participantes au cycle complet

- Ecole Mont Vallot – Luxeuil-les-Bains : Projet d'établissement pour renforcer les CPS autour du climat scolaire. Le projet concerne 5 enseignants, 80 familles, 112 élèves.
- Collège MATHIS – Luxeuil-les-Bains : Favoriser le vivre ensemble. 2 à 3 séances en coanimation avec le cartable des CPS seront proposées.
- Collège Louis Pergaud à Villersexel : Projet sur l'estime de soi avec les élèves de 5ème soit environ 100 élèves avec 1 ou 2 séances.
- Collège Victor Schoelcher à Champagny : Projet d'ateliers – temps de parole pour travailler sur le stress. Concerne environ 15 élèves.



Second cycle de formation organisée sur 2 journées complètes en avril 2019 à destination des FRANCAS à Saint-Sauveur : 7 participants mais pas de retour sur les actions mises en place par la suite

Indicateurs d'évaluation du CLS

Nombre de professionnels-relais :

11 professionnels

Nombre d'enfants touché par les actions :

Plus de 250 élèves et 80 familles

Pistes d'amélioration et perspectives

Informier et sensibiliser sur l'importance des CPS pour la mise en place d'actions de prévention et promotion de la santé

Identifier en amont les besoins des partenaires pour les accompagner sur la durée (formation, appui au montage de projet, ...)

Proposer des formations co-construites pour pérenniser le programme

AXE 3 : PROMOUVOIR LES ACTIONS DE PREVENTION ET AMELIORER LES PARCOURS DE SANTE DES POPULATIONS

FICHE ACTION N°14 : Promouvoir le « Pass'Santé Jeunes »

Accompagner les jeunes dans la construction de leur parcours de santé à travers l'utilisation de l'outil dématérialisé Pass'Santé Jeunes et avec l'appui d'un réseau d'acteurs

OPERATEURS :



ENJEU :

Fédérer les acteurs locaux concernés par la santé des jeunes de 8 à 18 ans autour du dispositif « Pass'Santé Jeunes ».

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

La démarche « Pass'Santé Jeunes » se fonde sur une forte mobilisation et l'implication des acteurs concernés par la santé des jeunes de 8 à 18 ans. Pour ce faire, elle s'articule autour de 3 axes :

- Un site internet à destination des jeunes et de leur entourage (www.pass-santejeunes-bourgogne.org) où l'on peut y trouver des contenus fiables et probants sur des thématiques de santé.
- Un site internet à destination des professionnels concernés par la santé des jeunes pour les accompagner dans la création et l'animation d'actions de prévention et d'éducation pour la santé (www.pass-santepro.org)
- Une démarche territoriale qui s'appuie sur les acteurs locaux professionnels des domaines de la santé, de l'enseignement, du sport, des loisirs ainsi que de l'entourage proche des jeunes (familles).

PARTENAIRES :

Acteurs en lien avec des jeunes

PROGRAMMATION :

Annuelle à compter de 2017

MOYENS :

Financement ARS

Bilan quantitatif et qualitatif

Des **Comités Territoriaux** ont été organisés 1 fois par an, regroupant une vingtaine d'acteurs locaux :

- 21 personnes ont participé au CT du 24 novembre 2016 à Vesoul
- 19 personnes ont participé au CT du 20 mars 2017
- 18 personnes ont participé au CT du 15 janvier 2018 à Luxeuil
- 19 personnes ont participé au CT (Café pédagogique) du 09 avril 2019.

Des **Journées Départementales** ont également été programmées 1 fois par an. Ces événements sont organisés autour d'une thématique et coconstruits en partenariat avec les acteurs et les jeunes via les MFR et lycées du territoire. Les objectifs de la journée sont :

- D'informer sur les actualités du PSJ sur les territoires de Haute Saône.
- De Partager des initiatives locales en lien avec la santé des jeunes.
- Développer le partage d'expérience.

Ces journées ont eu lieu :

- le 14 novembre 2017 à Vesoul autour de la thématique des CPS et a réuni 51 participants
- le 08 novembre 2018 autour de la question de la parentalité et a réuni 49 participants dont 27 jeunes
- le 14 novembre 2019 à Vesoul autour de la thématique du sommeil en présence de 18 professionnels et d'une classe de 3e de la MFR de Combeaufontaine.

La **Promotion du Pass Santé Jeunes** s'est faite auprès du public cible lors de différentes manifestations organisées sur le territoire et a permis de sensibiliser plus de 700 jeunes.

Des **formations** et sensibilisations aux stratégies d'intervention efficaces en promotion de la santé des jeunes ont été organisées par l'IREPS. 60 professionnels ont été accompagnés.

Des outils de communication ont été coconstruits et mis à disposition des acteurs du territoire (goodies, Vitabri, kakemono...) pour promouvoir le site du Pass Santé Jeunes. L'IREPS a développé le jeu de plateau Pass Santé Jeunes et réalisé un Guide d'aide à la construction d'actions d'éducation pour la santé.

Indicateurs d'évaluation du CLS

Nombre d'actions de formation/sensibilisation développées :

Une vingtaine d'actions diverses auprès de plus de 100 professionnels de différentes structures et plus de 700 jeunes

Pistes d'amélioration et perspectives

Proposer un meilleur accompagnement par la suite aux professionnels
Pérenniser le programme et communiquer auprès du public cible

FICHE ACTION N°14 (suite) : Promouvoir le « Pass'Santé Jeunes »

Accompagner les jeunes dans la construction de leur parcours de santé à travers l'utilisation de l'outil dématérialisé Pass'Santé Jeunes et avec l'appui d'un réseau d'acteurs

Jeu Pass'Santé Jeunes



Journée départementale 2017



pas S'santé Jeunes Bourgogne Franche-Comté

8-12 ans 13-15 ans 16-18 ans

WWW.PASS-SANTEJEUNES-BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE.ORG

CHACUN SA SANTÉ,
Un seul site pour te guider !

Des **informations fiables** et des **ressources** en fonction de ton âge

Vidéos, jeux, quiz, FAQ sur des thématiques variées (sexualité, alimentation, alcool, tabac....)

Un répertoire des structures locales pouvant t'aider et t'accompagner

Des réponses à toutes tes questions

Les **actualités de ta région**, pour participer à des événements près de chez toi

Un **espace destiné aux adultes**, parents et professionnels (conseils pratiques, ressources pédagogiques, etc)

Retrouve-nous sur Facebook !

Démarche initiée et financée par l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté, développée par l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé de Bourgogne-Franche-Comté, avec le soutien financier de Santé Publique France

SITES INTERNET :

⇒ <https://www.pass-santejeunes-bourgogne-franche-comte.org/>

⇒ <https://www.pass-santepro.org/>

AXE 3 : PROMOUVOIR LES ACTIONS DE PREVENTION ET AMELIORER LES PARCOURS DE SANTE DES POPULATIONS

FICHE ACTION N°15 : Transmettre les messages de prévention et d'éducation à la santé au travers de l'action « Les journées de la pomme »

Savoir faire des choix favorables pour une bonne santé, valoriser une boisson non-alcoolisée et sensibiliser la population sur le risque « alcool au volant »

OPERATEUR :



ENJEU :

Développer des stratégies validées, conformes aux recommandations internationales, tant en termes de prévention que de soins.

Empêcher, retarder ou limiter les consommations, sans proposer de réponses hygiénistes ou moralisatrices, dont on sait qu'elles sont inefficaces.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Organisation d'un événement durant une semaine sur la commune de Luxeuil-les-Bains avec différents ateliers à destination d'élèves et adultes :

- Créer le comité de pilotage avec les partenaires locaux : la Ville, le GH70, les établissements scolaires, les associations, les institutions, la MDA, l'ARS et le Pays des Vosges Saônoises...
- Trouver les intervenants pour les ateliers
- Contacter les établissements scolaires
- Créer les outils de communication

PARTENAIRES :

Ville de Luxeuil, PVS, Education Nationale, Les croqueurs de pommes, sécurité routière, associations...

PROGRAMMATION :

Evènement en octobre 2017

MOYENS :

Financement ARS & partenaires

Bilan quantitatif et qualitatif

Les journées de la pomme 2017 :

Du 6 au 12 octobre 2017 à Luxeuil-les-Bains - Espace Labienus :

Environ 500 visiteurs ont pu découvrir différents stands et ateliers animés par nos différents partenaires :

- Exposition de pommes avec les Croqueurs de Pommes
- Fabrication de jus de pomme avec Amitié Peugeot Vesoul
- Un stand nutrition sur les différentes boissons sucrées avec le Pays des Vosges Saônoises, le RÊPPOP-FC, l'IREPS, la Mutualité Française BFC et 2 diététiciennes du secteur
- Des ateliers culinaires et créatifs animés par les élèves de 3ème SEGPA et leur professeur du collège de Luxeuil-les-Bains, site Rostand
- Un stand sécurité routière avec la Police Municipale, la Prévention MAIF et la Préfecture de Haute-Saône.
- Une animation autour des addictions avec l'association Vie Libre

Le mercredi après-midi un chef-cuisinier est venu pour animer un atelier « tarte aux pommes » avec les enfants des centres loisirs. Les jeunes ont pu prendre la place du chef et cuisiner leur tarte de A à Z et bien évidemment avec dégustation à la fin.

Les journées de la pomme 2019 :

Du 14 au 19 octobre 2019 à Saint-Loup-sur-Semouse – Foyer culturel du Chanois :

Plus de 600 élèves des écoles de Saint-Loup-sur-Semouse ont pu découvrir les stands et ateliers des différents partenaires :

- Exposition de pommes avec les Croqueurs de Pommes
- Fabrication de jus de pomme
- Alimentation/nutrition avec l'IREPS, l'ASEPT, diététiciennes, ...
- Hygiène buccodentaire avec la CPAM
- Vannerie
- Prévention addictions

La diffusion d'un film suivi d'un débat a permis aux jeunes de la MFR d'évoquer la question de l'alcoolisme.

Indicateurs d'évaluation du CLS

Nombre de personnes venues visiter les stands : 1 100 personnes

Nombre d'établissements ayant bénéficié de l'action : plus de 10

% de personnes satisfaits de leurs visites : pas de % mais retour oral positif

Pistes d'amélioration et perspectives

Pérenniser le programme mais en adaptant le format (très chronophage)

FICHE ACTION N°15 (suite) : Transmettre les messages de prévention et d'éducation à la santé au travers de l'action « Les journées de la pomme »

Savoir faire des choix favorables pour une bonne santé, valoriser une boisson non-alcoolisée et sensibiliser la population sur le risque « alcool au volant »

Frédéric BURGHARD
Maire de Luxeuil-les-Bains
Conseiller départemental de la Haute-Saône
et le Conseil municipal

Yamina BOUDJERDA
Directrice régionale de l'ANPAA
Bourgogne Franche-Comté
Dr. Jean STEFFANN
Président de l'ANPAA 70

ont le plaisir de vous convier à l'inauguration des
Journées de la Pomme
*organisées dans le cadre du Contrat Local de Santé
du Pays des Vosges Saônoises*



**le vendredi 6 octobre à 10h45 à
l'Espace Grandhaye (salle Labienus)
23 avenue Labienus, Luxeuil-les-Bains**



Dessins réalisés par les élèves de l'atelier Hygiène Alimentation Services
SEGPA du collège de Luxeuil-les-Bains

Merci de confirmer votre présence au Cabinet du Maire
03.84.93.90.09 / cabinet@luxeuil-les-bains.fr






**Au Foyer Culturel du Chanois - rue Pasteur
Saint-Loup / Semouse**

14 au 19 octobre 2019 de 9h00 à 17h00

Dans le cadre du Contrat Local de Santé du Pays des
Vosges-Saônoises et du programme de prévention des addictions.

Journées de la pomme

Affiche réalisée en collaboration avec les enfants du Relais Jeunesse.






OUVERT À TOUS

DÉGUSTATIONS PRÉVENTION

FABRICATION CRÉATIONS

DÉMONSTRATIONS EXPOSITIONS

ENTRÉE GRATUITE

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique, merci.







AXE 3 : PROMOUVOIR LES ACTIONS DE PREVENTION ET AMELIORER LES PARCOURS DE SANTE DES POPULATIONS

FICHE ACTION N°16 : Favoriser l'expression des adolescents : « Paroles en tête »

Améliorer la prévention et les échanges avec les adolescents

OPERATEUR :



ENJEU :

Mener une action continue de prévention des conduites à risque à l'adolescence, en créant des temps et des espaces de paroles, dans les lieux de vie des jeunes.

Rencontrer les adolescents hors du dispositif scolaire classique, en élargissant l'action dans les maisons de quartier si possible.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

« Paroles en tête » est une action de prévention en direction des jeunes. Il s'agit de créer un temps d'échange le plus attractif possible avec les adolescents (13/18 ans) dans un environnement favorisant le débat sur les questions de santé et de citoyenneté.

Cette exposition s'installe dans un collège ou dans une structure d'animation pour une quinzaine de jours et elle y crée l'événement par l'organisation de débats.

Lors de ces débats, des professionnels des réseaux de la santé et de la citoyenneté échangent avec les jeunes, par groupe de 15 à 20, sur les questions qui les préoccupent. A la fin de chaque intervention, les professionnels renvoient les jeunes sur le site du « Pass'Santé Jeunes ».

PARTENAIRES :

PVS, Inspection académique, MFR, Mission locale, CSC, DDCSPP...

PROGRAMMATION :

42 interventions par an

MOYENS :

Financement ARS

Bilan quantitatif et qualitatif

Année scolaire 2017 :

Le CIDFF a proposé des ateliers de 2h auprès de 388 jeunes lors de 34 séances dans 6 établissements différents

- classes de 3^e du collège de Mélisey,
- classes de 3^e du collège de Saint-Loup-sur-Semouse,
- classes de 2nde, 1^{ère} et 3^e pro du lycée professionnel de Luxeuil-les-Bains,
- classes de 4^e du collège Rostand de Luxeuil-les-Bains,
- classes de 3^e du collège de Fougerolles,
- classes de 2nde du lycée de Luxeuil-les-Bains,
- classes de CAP du lycée professionnel de Luxeuil-les-Bains.

Année scolaire 2018 :

Le CIDFF a proposé des ateliers de 2h auprès de 368 jeunes lors de 34 séances dans 4 établissements différents :

- classes de 3^e du collège de Vauvillers,
- classes de 4^e du collège Rostand de Luxeuil-les-Bains,
- classes de 3^e du collège de Saint-Loup-sur-Semouse,
- classes de 4^e du collège de Lure.

Année scolaire 2019 :

Le CIDFF a proposé des ateliers de 2h auprès de 319 jeunes lors de 31 séances dans 5 établissements différents :

- classes de 3^e du collège de Vauvillers,
- classes de 4^e du collège Rostand de Luxeuil-les-Bains,
- classes de 3^e du collège de Saint-Loup-sur-Semouse,
- classes de 3^e du collège de Fougerolles,
- classes de 3^e du collège de Mélisey.

Les questionnaires diffusés aux jeunes à l'issue des séances mettent en évidence un bon taux de satisfaction : de 7,8 à 8,4 sur 10 selon les années.

Cette action initiée dans le premier CLS du PVS s'inscrit depuis 2019 dans le cadre du CPOM du CIDFF avec l'ARS.

Indicateurs d'évaluation du CLS

Nombre de personnes sensibilisées : 1 075 élèves ont bénéficié d'une séance de 2h

Pistes d'amélioration et perspectives

Être informé en amont de la programmation des actions au sein des établissements dans une perspective de coordination des actions
Intégrer cette action de prévention dans un projet global

AXE 3 : PROMOUVOIR LES ACTIONS DE PREVENTION ET AMELIORER LES PARCOURS DE SANTE DES POPULATIONS

FICHE ACTION N°17 : Développer les compétences en éducation nutritionnelle des professionnels travaillant avec des jeunes de 8 à 18 ans

Proposer une formation de deux jours à l'éducation nutritionnelle

OPERATEURS :



ENJEU :

Diminuer la prévalence de l'obésité et du surpoids chez les enfants et les adolescents.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

L'action de formation se déroulera sur 2 jours et s'adressera à tous les professionnels qui travaillent auprès des jeunes de 8 à 18 ans.

Les objectifs pédagogiques de cette formation seront les suivants :

- Identifier ses représentations autour de l'équilibre alimentaire et celles des autres
- Repérer des comportements alimentaires déviants ou particuliers
- Connaître les bases théoriques de la nutrition de l'enfant et de l'adolescent
- Connaître le rôle d'un animateur en promotion de la santé
- Connaître les étapes clés pour monter un projet d'éducation pour la santé sur la thématique de la nutrition

PARTENAIRES :

Centre socioculturels, FOL70, Francas, DDCSPP70, RéPPPOP, ...

PROGRAMMATION :

Une session proposée chaque année

MOYENS :

Financement ARS

Bilan quantitatif et qualitatif

Il n'y a pas eu de formation proposée en 2017.

Formation en 2018

Les 28 et 29 mai 2018, la formation à Lure a bénéficié à 11 participants : Monitrice-éducatrice, Infirmière scolaire, Animateur jeunesse, Assistante sociale, Educatrice spécialisée

Formation Nutrition des 8 – 18 ans

28 et 29 mai 2018
Lure



Intervenants:
Martine Guillet, Ireps BFC
Benoit Favergne, Ireps BFC
Marion Bardin, Ireps BFC



Formation en 2019

La formation initialement prévue les 20 et 21 mai 2019 à Luxeuil-les-Bains a été reportée au 14 et 15 octobre 2019. 10 professionnels issus de différentes structures ont été formés : périscolaire, mission locale, pôle ado, MFR

Les thèmes suivants ont été abordés pendant la formation « Nutrition des jeunes de 8 à 18 ans »

- Base de l'équilibre alimentaire et repères de consommation du PNNS
- Spécificités alimentaires des jeunes et adolescents
- Le rôle des professionnels (des centres de loisirs, de l'éducation nationale, des associations sportives, ...) dans l'accompagnement du public
- Avoir une approche positive de la santé (éviter de diffuser des messages basés sur la peur ou la culpabilisation)

Indicateurs d'évaluation du CLS

Nombre et typologie des participants : 21 professionnels

Degré d'atteinte des objectifs : important

Degré de satisfaction des participants : très important

Pistes d'amélioration et perspectives

Mobiliser autour d'une structure / d'un projet pour avoir une plus forte participation et une meilleure appropriation

Pérenniser le programme – proposer une formation pour les 0-6 ans

AXE 3 : PROMOUVOIR LES ACTIONS DE PREVENTION ET AMELIORER LES PARCOURS DE SANTE DES POPULATIONS

FICHE ACTION N°18 : Sensibiliser et informer les jeunes sur les questions liées à la vie affective et sexuelle dans le cadre du programme interinstitutionnel d'éducation à la sexualité à l'intention des jeunes en Bourgogne-Franche-Comté

Renforcer le partenariat et la complémentarité des différents acteurs dans le champ de la vie affective et sexuelle, sensibiliser les jeunes et former les professionnels

OPERATEURS :



ENJEU :

Engager une réflexion sur cette thématique, coordonner les interventions de prévention et harmoniser la prise en charge des adolescents et des jeunes adultes.

Permettre aux jeunes, notamment les plus fragilisés, d'avoir accès aux connaissances qui les aideront à adopter des comportements favorables à leur santé.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Réaliser un diagnostic afin d'identifier les besoins et les comportements jeunes sur le territoire, les freins des adultes....

Organiser des ateliers (séances de 2 à 3H) visant la promotion et l'éducation à la vie sexuelle et affective et la prévention des comportements à risques.

Former les professionnels en contact avec les jeunes.

PARTENAIRES :

Education Nationale, GH70, professionnels de santé, Mission Locale, IREPS, CMS, CSC, ...

PROGRAMMATION :

Diagnostic 2016-2017

Actions en milieu scolaire 2017-2019

MOYENS :

Financement des interventions par l'ARS

Bilan quantitatif et qualitatif

Diagnostic :

Le CICS a sollicité plusieurs fois l'Education Nationale pour réaliser son diagnostic. Le CICS a pu avoir un retour de 10 établissements sur 14 sur les besoins d'interventions sur la thématique Vie affective et Sexuelle. Les établissements font appel au CIDFF ou pour certains au CICS et n'ont pas de besoins supplémentaires ou de temps disponible.

Interventions en 2017 :

- ✓ Le CICS a réalisé 18 interventions auprès de 344 élèves du collège Schoelcher de Champagny.

Interventions en 2018 :

- ✓ Le CICS a réalisé 20 interventions auprès de 265 élèves du collège Schoelcher et de la MFR de Fougerolles.
- ✓ Le CIDFF a réalisé 34 interventions auprès de 798 élèves de 7 établissements différents (collège et lycée).

Interventions en 2019 :

- ✓ Le CICS a réalisé 35 interventions auprès de 418 jeunes de 5 établissements différents (collège, MFR, Mission locale et centre social).
- ✓ Le CIDFF a réalisé 34 interventions auprès de 746 élèves de 8 établissements différents (collège et lycée).
- ✓ Le CICS est également intervenu lors de différentes actions sur le territoire (Journée de la femme à Luxeuil, participation à la journée santé de la MILO, ...) et intervient au sein de la MDA de Luxeuil (temps psychologue).

Indicateurs d'évaluation du CLS

Nombre d'établissements répondants pour le diagnostic : 10 sur 14

Nombre d'interventions réalisées : 141 interventions

Nombre de jeunes ayant bénéficié d'une intervention : 2 571 jeunes

Pistes d'amélioration et perspectives

Poursuivre l'action sur l'ensemble du territoire
Mobiliser de nouveaux partenaires (hors milieu scolaire notamment)

AXE 3 : PROMOUVOIR LES ACTIONS DE PREVENTION ET AMELIORER LES PARCOURS DE SANTE DES POPULATIONS

FICHE ACTION N°19 : Créer une antenne de la Maison de l'Adolescence sur Luxeuil-les-Bains

Proposer un lieu d'accueil, d'écoute et de ressources aux jeunes, aux familles et aux professionnels du Pays des Vosges Saônoises

OPERATEURS :



ENJEU :

Accueillir les jeunes (12/25 ans) ainsi que leur entourage de façon anonyme et gratuite. L'adolescent doit retrouver, dans ce lieu, tous les moyens de construire son avenir, apporter une réponse en matière de prévention santé, éducation, orientation....

La MDA doit mobiliser, en concertation, tous les partenaires pour mieux répondre aux besoins des jeunes et de leur famille et apporter une réponse cohérente.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Proposer une offre de services regroupée pour les jeunes, les parents et les professionnels.

Conforter les activités de repérage des jeunes en difficultés et développer des actions visant à aider les publics.

Informier et amener les jeunes vers des thématiques diverses : accès aux droits, nutrition, estime de soi et respect de l'autre, addictions, santé mentale, éducations à la sexualité, santé au travail.

Renforcer le travail de réseau et développer le lien entre les professionnels du secteur de la santé, du social et la MDA

Proposer d'autres activités en lien avec les partenaires du CLS

PROGRAMMATION :

Ouverture de l'antenne en 2018

MOYENS :

Financement FIR ARS

Bilan quantitatif et qualitatif

Ouverture de l'antenne de Luxeuil-les-Bains en mars 2017 :

L'antenne de Luxeuil-les-Bains assure une permanence dans ses locaux Place du 8 Mai, les mardi et mercredi de 13 h 00 à 18 h 00
Un numéro unique départemental permet de prendre rendez-vous.

Année 2017 :

57 jeunes (et/ou parents) ont été suivis

Année 2018 :

78 jeunes (et/ou parents d'adolescents) ont été suivis à l'antenne de Luxeuil-les-Bains

Année 2019 :

- ✓ 95 jeunes (et/ou parents d'adolescents) ont été suivis à l'antenne de Luxeuil-les-Bains
- ✓ Des actions ont été menées avec le Centre Culturel de Luxeuil-les-Bains à destination des jeunes mais également des parents
- ✓ Présence de la MDA sur différentes manifestations en promotion de la santé

En novembre 2019, une antenne est mise en place à Lure avec une permanence le mercredi de 10h30 à 17h dans les locaux du centre social de Lure.

12 jeunes ont été suivis en novembre et décembre 2019 par l'antenne de Lure.



Indicateurs d'évaluation du CLS

Nombre de jeunes rencontrés : 242 jeunes

Pistes d'amélioration et perspectives

Veiller à répondre aux besoins des jeunes de l'ensemble du territoire
Promouvoir les missions de la MDA auprès des partenaires du Pays.
Mobiliser l'équipe de la MDA lors des actions de promotion santé

AXE 3 : PROMOUVOIR LES ACTIONS DE PREVENTION ET AMELIORER LES PARCOURS DE SANTE DES POPULATIONS

FICHE ACTION N°20 : Développer le « Programme Obésité Mère Enfant » sur le territoire

Aider la femme enceinte en difficulté par rapport à son poids et à son alimentation, pendant et après sa grossesse

OPERATEUR :



ENJEU :

Agir sur le risque de surpoids de l'enfant à travers une action de prévention précoce auprès des femmes enceintes à risque.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Ce programme accompagne les femmes enceintes, pour les aider à modifier leurs habitudes de vie et d'alimentation et à réfléchir à l'environnement qui sera proposé à leur futur enfant.

Les patientes sont adressées par un soignant (médecin, gynécologue, sage-femme...) idéalement en début de grossesse.

Le programme d'intervention comprend trois volets :

- L'étape initiale consistera en un diagnostic éducatif individuel
- Des séances d'éducation collectives multidisciplinaires (3 dont 1 post-natale) qui aborderont l'alimentation, l'activité physique et le poids pendant la grossesse, les besoins du nouveau-né et comment les repérer.
- Un suivi individuel en consultation diététique

PARTENAIRES :

PMI, RAM, Centre Sociaux, UDAF, ...
Professionnels de santé...

PROGRAMMATION :

Préparation 2017 – mise en œuvre 2018-2019

MOYENS :

Financement ARS

Bilan quantitatif et qualitatif

Réunions de concertation de juin 2017 à mai 2019 :

- Présentation du programme POME aux professionnels de santé et co-construction du programme POME
- Organisation financière et logistique des ateliers,
- Bilan sur le 1er programme et projection sur 2019

Réunion publique : 31 mai 2018 Lure

- 20 professionnels de santé ont assisté à la présentation de la démarche par le RéPPOP et l'équipe des professionnels de santé

Information :

- Les professionnels de santé et les acteurs du territoire ont été informés du dispositif via des courriers d'information
- Un communiqué de presse a été relayé dans l'Est Républicain pour toucher le grand public
- Un stand d'information a été proposé lors des portes ouvertes à la maternité du GH70
- Présentation du programme lors d'une réunion des sages-femmes de PMI, du GH et libérales

Ateliers :

- 1er cycle avril à mai 2018 – Lure : 4 femmes enceintes
- 2nd cycle octobre à décembre 2018 – Lure : 2 femmes enceintes.
Saint-Loup-sur-Semouse : atelier annulé faute de participantes

Outils de communication :

- Mai 2018 création des flyers (500) et affiches (1000) POME
- Septembre 2018 réédition flyers
- Flyer retravaillé en février 2019 et mai 2019
- Affiche retravaillée en septembre 2019

Un changement d'intitulé (PréventiOn Mère Enfant) a été effectué afin de d'éviter le coté stigmatisant du terme Obésité

Malgré une participation faible aux ateliers, une réelle dynamique a été mise en place permettant d'envisager une pérennisation du programme à terme en associant les différents partenaires du territoire.

Indicateurs d'évaluation du CLS

Nombre de professionnels inscrits dans la dynamique locale : 2 SF / 1 médecin PMI / 1 diététicienne

Nombre de séances / patientes : 2 cycles, 6 séances et 6 patientes

Pistes d'amélioration et perspectives

Promouvoir la démarche auprès des acteurs et du grand public
Mieux communiquer auprès des différents acteurs pour mobiliser
Soutenir les professionnels du réseau POME sur le territoire du Pays
Intégrer l'action dans un parcours plus global petite-enfance- nutrition

FICHE ACTION N°20 (suite) : Développer le « Programme Obésité Mère Enfant » sur le territoire



POME

PréventiOn Mère Enfant
Programme d'éducation thérapeutique

- Les intervenants : sages-femmes - diététiciennes libérales - médecins
- Ateliers gratuits
- Inscription au RéPPOP-BFC : 03 81 21 90 02 ou reppop-bfc@chu-besancon.fr
- Renseignements : auprès de votre médecin ou de votre sage-femme



AXE 3 : PROMOUVOIR LES ACTIONS DE PREVENTION ET AMELIORER LES PARCOURS DE SANTE DES POPULATIONS

FICHE ACTION N°21 : Promouvoir l'adhésion des collectivités et des entreprises à la charte du Programme National Nutrition Santé

S'appuyer sur les outils existants pour proposer un discours positif et favorable à une bonne nutrition

OPERATEURS :



ENJEU :

Engager de nouveaux partenaires (Collectivités et entreprises) à développer des actions « nutrition santé » conformes au PNNS, au profit des habitants du Pays des Vosges Saônoises.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Inciter les collectivités à développer des actions de promotion de la santé sur leur territoire, à promouvoir une alimentation équilibrée et la pratique régulière d'une activité physique chez les habitants de la commune :

- Développer une ou plusieurs action(s) d'information, de communication, de formation ou d'aménagement du territoire en fonction de la taille de la commune
Les entreprises :

- Développer ou renforcer un programme d'action en nutrition
- Mettre en place des actions sur les champs suivants : alimentation, activité physique, information éducation, formation, soutien à la participation à la recherche, dépistage, faciliter la prise en charge des pathologies liées à la nutrition

PARTENAIRES :

IREPS, collectivités, entreprises, associations et acteurs de terrain

PROGRAMMATION :

Durée du CLS

MOYENS :

Financement ARS

Bilan quantitatif et qualitatif

L'ARS BFC, en partenariat avec les Pays de Haute-Saône, a sollicité les communes et les entreprises de plus de 50 salariés afin d'initier une démarche PNNS à l'échelle du département.

En 2017 : 4 collectivités et 1 entreprise deviennent signataires de la charte PNNS : le Pays des Vosges Saônoises, les communautés de communes du Pays de Luxeuil et des 1000 Etangs, la commune de Raddon et Chapendu et l'ADAPEI 70.

En 2018 : L'ADMR rejoint la dynamique « entreprise PNNS ». La commune de Luxeuil-les-Bains devient également signataire de la charte PNNS.

En 2019, la commune de Vauvillers signe elle aussi la charte.

Jun 2018 – Réunion de présentation du PNNS inter Pays

- 20 participants dont :
 - les Communautés de Communes de la Haute Comté et du Pays de Lure
 - les villes de Luxeuil-les-Bains et Vauvillers
 - l'Association Laïque pour l'Education, la Formation, la Prévention et l'Autonomie (ALEFPA) de Luxeuil-les-Bains
 - le Point Information Jeunesse de Lure

Septembre 2018 : réunion Champagny

- 8 participants : la ville, le PIJ, le Réseau d'Assistants Maternelle et l'infirmière scolaire



Indicateurs d'évaluation du CLS

Nombre de collectivités et d'entreprises engagés dans la démarche :
6 collectivités – 2 entreprises

Pistes d'amélioration et perspectives

Proposer un accompagnement au-delà de la signature
Valoriser ce qui est déjà fait par les collectivités
Renforcer les actions de prévention et prendre plus en considération l'activité physique et la lutte contre la sédentarité
Proposer des temps d'échanges de pratiques entre signataires (et futurs signataires)
Animer le réseau à travers la constitution d'un « Club PNNS »

AXE 3 : PROMOUVOIR LES ACTIONS DE PREVENTION ET AMELIORER LES PARCOURS DE SANTE DES POPULATIONS

FICHE ACTION N°22 : Sensibiliser et promouvoir aux dépistages organisés des cancers

Développer l'information relative aux programmes de dépistages et améliorer l'accès des publics à ces campagnes.

OPERATEURS :



ENJEU :

Renforcer le dépistage organisé des cancers auprès de la population cible, notamment, sur les zones blanches du territoire et auprès des populations en situation de précarité.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Les cancers sont la 1ère cause de décès prématuré. L'objectif de cette action est ainsi multiple :

- Poursuivre et développer les actions visant à faciliter l'accès aux dépistages des populations isolées sur notre territoire
- Développer les actions et les partenariats sur les communes participant le moins aux campagnes de dépistages
- Travailler avec les MSP du territoire afin de sensibiliser le public
- Développer une réflexion sur le transport dans le cadre du dépistage organisé du cancer du sein
- Construire une action pour sensibiliser et accompagner les publics adultes-handicapés vers le dépistage organisé
- Relayer les messages des campagnes nationales, soutenir et créer des actions innovantes ou des partenariats à décliner sur le territoire.

PARTENAIRES :

ASEPT, ADECA, CPAM, GH70, MSP, prof de santé, collectivités, ...

PROGRAMMATION :

Durée du CLS

MOYENS :

Financement ARS

Bilan quantitatif et qualitatif

Depuis 2017, différentes actions ont été organisées sur le territoire dans le cadre des campagnes Mars Bleu et Octobre Rose :

- Des ateliers santé en partenariat avec la Croix rouge antenne de Lure, le CSC de Saint-Loup-sur-Semouse, la MSAP de Corbenay, l'entreprise Lufkin...
- Des stands d'information sur les dépistages organisés, la nutrition, et l'activité physique adaptée
- Des conférences
- L'exposition « la Guerre des Tétons » de Lili Sohn
- Des journées de sensibilisation avec l'animation « Colon'Tour » et prévention santé.

L'ensemble des interventions ont permis de mobiliser et sensibiliser le public cible (50 à 74 ans) et le grand public.

- Mars Bleu 2017 - 2019

- 3 ateliers santé : 38 personnes
- 1 stand d'information : 80 personnes
- Journées de sensibilisation à Luxeuil-les-Bains
 - « Colon'Tour » : 110 personnes



- Promotion santé : 40 personnes

- Octobre Rose 2017 - 2019

- 7 ateliers santé : 100 personnes
- 5 stands d'information : 1600 personnes
- 1 conférence : 53 personnes

Ces actions sont construites et proposées grâce à l'implication d'un ensemble de partenaires.

- Différentes structures accueillent les actions : La Croix Rouge Antenne de Lure, le CSC de Saint-Loup-sur-Semouse, AAMI 70 antenne de Lure et Luxeuil-les-Bains...
- De nouveaux partenariats ont été construits depuis 2017 sur des secteurs classés en zone blanche : La MSAP / PIJ à Corbenay et Vauvillers et la Communauté de Communes de la Haute Comté

Perspectives :

Être en appui et relais des campagnes portées sur le territoire

AXE 3 : PROMOUVOIR LES ACTIONS DE PREVENTION ET AMELIORER LES PARCOURS DE SANTE DES POPULATIONS

FICHE ACTION N°23 : Proposer des ateliers santé à l'attention des personnes en situation de précarité

Favoriser l'accès à la prévention et aux soins des populations en situation de précarité et de vulnérabilité

OPERATEUR :



ENJEU :

Prendre en compte la santé comme un des facteurs favorisant l'insertion socio-professionnelle

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Un atelier s'adresse à un groupe entre 5 et 15 personnes et se compose de séances collectives (d'environ 2h) et de temps d'écoute individuelle.

Un atelier se compose de :

Une réunion d'expression des besoins

_ 2 à 4 sensibilisations thématiques.

Autour de l'atelier, il sera proposé au public :

_ un bilan de santé au CES

_ des orientations pourront être proposées si nécessaire

_ des documents d'informations.

PARTENAIRES :

Organismes de formation, structures d'insertion, centres socio-culturels, CCAS, Missions locales...

CPAM / CES, ANPAA, CIDFF...

PROGRAMMATION :

Ateliers mis en place au cours de l'année civile

MOYENS :

CPOM IREPS

Bilan quantitatif et qualitatif

Suite à des contraintes d'organisations, les ateliers n'ont pas été mis en place sur le territoire du Pays.

Une réunion a toutefois eu lieu en octobre 2019 à Lure avec différents partenaires : AAMI70, ARS, centre social et culturel de Lure, Croix Rouge, IREPS, Mission Locale, Pays des Vosges Saônoises et Restos du cœur. Cette rencontre a permis d'identifier les freins et les leviers pour la mise en œuvre de ces ateliers.

Les contours d'une action portée avec la Croix rouge auprès d'un groupe de bénéficiaires ont été définis en 2021 et pourront être mis en place par la suite dans une logique de prévention- promotion par les pairs.

A noter toutefois, le travail mené dans le cadre de la fiche action 6 « Développer l'accès des habitants au CES » avec les associations de La Croix rouge et des Restos du cœur. De plus des actions de prévention (dépistage Cancer du sein) ont également eu lieu auprès de ce public dans le cadre d'autres fiches actions.

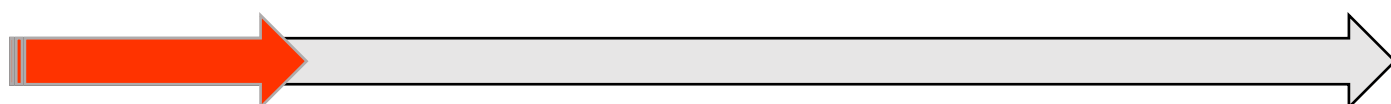
Pistes d'amélioration et perspectives

Les bénévoles des associations sont déjà beaucoup sollicités sur d'autres problématiques. Il faut donc pouvoir leur proposer des intervenants / interventions extérieurs.

Réfléchir à des actions clés en main pour les associations

Programmer plusieurs actions dans le temps sur différentes thématiques

Faire le lien avec le Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins des personnes les plus démunies



AXE 3 : PROMOUVOIR LES ACTIONS DE PREVENTION ET AMELIORER LES PARCOURS DE SANTE DES POPULATIONS

FICHE ACTION N°24 : Sensibiliser le public et les professionnels à la prévention des addictions

Former et accompagner les professionnels au repérage et à la prise en charge des addictions

Informier et sensibiliser le grand public sur les addictions

Développer des comportements positifs pour une consommation modérée

OPERATEURS :



ENJEU :

Apporter au public les moyens de mieux identifier les problématiques addictives, ainsi que les acteurs et les dispositifs spécialisés en addictologie.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Plusieurs publics et actions ont été identifiés comme partenaires :

- Futurs parents
- Professionnels du secteur de la santé-médico-social-associatif
- Adolescents / jeunes adultes

PARTENAIRES :

MILEDCA, ARS, PVS, CSAPA, équipe de soins et liaison en addictologie, MSP, professionnels de santé, RSS BFC, réseau périnatalité, ...

PROGRAMMATION :

2017 : premières formations à destination des professionnels de santé

MOYENS :

CPOM des partenaires et autres subventions selon projets

Bilan quantitatif et qualitatif

1 -Des rencontres interprofessionnelles sur la thématique des addictions (cf FA n°4) sont programmées depuis 2017

- à l'échelle de la communauté de communes des 1000 Etangs à Melisey
- à l'échelle de la communauté de communes de la Haute-Comté
- à l'échelle du Pays :
 - o le 21 mars 2017 à Luxeuil-les-Bains, formation d'une journée « Intervention précoce en addictologie » - 13 participants
 - o le 04 mai 2017 à Lure, formation d'une journée « Formation de base en addictologie » - 15 participants
 - o le 23 novembre 2017 à Luxeuil-les-Bains, soirée autour des « Nouveaux traitements en alcoolologie » - 7 professionnels de santé

2 -En 2017, afin de développer une stratégie de prévention « addictions / futurs parents » le Pays et l'ANPAA ont réalisé une phase d'état des lieux. En 2018, un groupe de travail a été mis en place en partenariat avec le GAFC et le réseau périnatalité Franche-Comté.

En 2019 : l'action « addictions / futurs parents » évolue et devient l'action « Grossesses et addictions ». La Mutualité Française et la CPAM intègrent le groupe de réflexion. Deux actions sont mises en place :

Journée de sensibilisation « Ma grossesse sous toutes ses coutures » :

La journée grand public s'est tenue le vendredi 15 novembre 2019 à l'espace Labienus à Luxeuil-les-Bains, avec 10 stands et 18 partenaires présents. Malgré une fréquentation faible (31 personnes), cette journée a répondu aux attentes du public présent et a permis de réunir plusieurs partenaires autour de la thématique de la grossesse, et des addictions.

Formation « grossesse et addictions » sur 3 jours (mardi 19 novembre 2019, mardi 26 novembre 2019 et mardi 28 janvier 2020) :

12 personnes ont bénéficié de cette formation animée par le GA-FC, le Réseau périnatalité et l'ANPAA70. Les participants ont été très satisfaits par cette formation, qui pourrait être reconduite.

Indicateurs d'évaluation du CLS

Nombre d'actions menées : au moins 5

Nombre personnes ayant bénéficié des actions : 98

Nombre de professionnels participants : 47 professionnels participants et 25 professionnels intervenants

Pistes d'amélioration et perspectives

- Intégrer la problématique des addictions dans une approche plus globale de prévention auprès du public pour réussir à les capter
- Pérenniser le programme et développer les actions à destination du public « périnatal » dans une approche globale de prévention et d'accompagnement

FICHE ACTION N°24 (suite) : Sensibiliser le public et les professionnels à la prévention des addictions



Contrat Local de Santé du Pays des Vosges Saônoises Formation « Grossesse et addictions »

Objectifs généraux de la formation : Améliorer les connaissances et les compétences des professionnels impliqués dans la prise en charge des femmes enceintes consommatrices de substances psychoactives licites ou illicites et de leurs enfants. Mettre en œuvre le travail multidisciplinaire en réseau, pour favoriser la prévention des complications périnatales et améliorer le pronostic de ces femmes et de leurs enfants.

Alternance de séquences pédagogiques faisant appel à des outils d'animations pédagogiques (photolangage, brainstorming, quiz...), à des études de cas, à des exposés magistraux.

3 jours de formation :

mardi 19 novembre 2019 et mardi 26 novembre 2019 et mardi 28 janvier 2020

9h-12h30 / 13h45-17h (Déjeuner libre)

**VENDREDI
15 NOVEMBRE 2019
ESPACE LABIENUS
LUXEUIL-LES-BAINS
9h - 17h**

Gratuit
Tout public

**Ma
Grossesse
sous toutes ses coutures**

ANIMATIONS
Yoga prénatal
à 10h, 13h30 et 16h30
Conférence :
«Tabac et grossesse»
à 11h et 14h

EXPOSITION
«Grossesse :
O tabac, O Alcool»

**STANDS
D'INFORMATION**
Bien être, alimentation,
accès aux soins et aux droits,
allaitement, addictions....

AXE 3 : PROMOUVOIR LES ACTIONS DE PREVENTION ET AMELIORER LES PARCOURS DE SANTE DES POPULATIONS

FICHE ACTION N°25 : Co-animer un groupe de travail sur la prévention du tabac

Développer une culture commune en matière de prévention du tabac / Favoriser les échanges

OPERATEURS :



ENJEU :

Développer une culture commune en matière de prévention du tabac. Favoriser les échanges entre partenaires et la reconnaissance des actions de chacun.

Poursuivre et renforcer l'information des publics et des professionnels.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Dans le cadre de la territorialisation du Plan National de Réduction du Tabagisme (PNRT) sur le PVS, constituer un groupe local de réflexion "tabac" pour travailler sur les différentes problématiques du tabac et auprès de publics cibles :

PARTENAIRES :

Tab'Agir, ANPAA, GH70, ...
Professionnels de santé, MSP, ...
Education Nationale, centres sociaux, ...

PROGRAMMATION :

2017 : mobilisation du réseau et réflexion sur un plan d'actions

Bilan quantitatif et qualitatif

Aucun groupe de travail en tant que tel n'a été mis en place. Toutefois, les liens entre les différentes actions de prévention (tabac et autres) ont été mis en avant auprès des différents partenaires.

De plus, le Pays a relayé la campagne de communication « Moi(s) sans tabac » via la page Facebook et le site internet et a diffusé l'information sur la formation Tab'Agir auprès des professionnels de santé du Pays des Vosges Saônoises.

Des rencontres interprofessionnelles (à Mélisey et à la Communauté de Communes de la Haute-Comté) ont permis de sensibiliser et d'apporter des éléments d'informations aux professionnels de santé présents à travers les interventions de Répité70 (GA-FC).



Pistes d'amélioration et perspectives

Valoriser, communiquer et accompagner les structures dans la mise en œuvre des actions « moi(s) sans tabac »

Proposer des formations aux acteurs de terrain

Faire le lien avec les services addictologie-tabacologie du GH

AXE 3 : PROMOUVOIR LES ACTIONS DE PREVENTION ET AMELIORER LES PARCOURS DE SANTE DES POPULATIONS

FICHE ACTION N°26 : Construire et proposer une journée de prévention avec « Les parcours du cœur »

Informé de manière ludique les enfants et/ou les jeunes sur des thématiques de santé publique et développer des comportements positifs

OPERATEURS :



ENJEU :

Proposer une journée de sensibilisation autour de la santé.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Cette journée peut intégrer différentes thématiques :

- Activité physique
- Alimentation équilibrée
- Tabagisme

Un « Village Santé » pourrait être associé à la journée, avec une participation des partenaires locaux inscrits dans le CLS :

- IREPS : alimentation
- CPAM : hygiène buccodentaire
- Professionnel de santé : écoute ton cœur
- ANPAA : addiction
- Pompier / Croix rouge : geste de premiers secours, ...

Des stands d'information « Pass' Santé Jeunes », « Consultation Jeune Consommateur », « Pass' Sport Forme » peuvent permettre de faciliter le discours avec le public ciblé.

PARTENAIRES :

Éducation Nationale, collectivités, associations

PROGRAMMATION :

2017 : information, mobilisation

2018 : Journée Parcours du Cœur

Bilan quantitatif et qualitatif

Année 2019 :

Une journée a été organisée le mercredi 15 mai 2019 de 14h à 16h30 sur la base de la Saline à Lure par la Communauté de Communes du Pays de Lure.

Plusieurs stands étaient proposés au public :

- _ handisport avec le comité départemental
- _ SDIS 70 gestes de 1er secours
- _ CPAM
- _ stand accueil pour les dons et les cadeaux
- _ animateur base nautique : mur d'escalade, fitness et volley

Une centaine de personnes ont participé à cette animation (20 adultes et 80 enfants).

Indicateurs d'évaluation du CLS

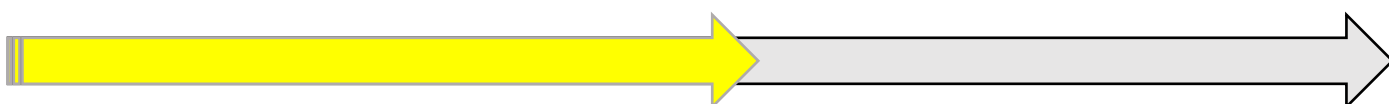
Nombre d'évènements Parcours du cœur organisés sur le territoire : 1

Nombre de participants sur la journée : 100

Nombre de partenaires présents sur la journée : 4

Pistes d'amélioration et perspectives

Intégrer le Parcours du cœur dans une approche globale de prévention



AXE 3 : PROMOUVOIR LES ACTIONS DE PREVENTION ET AMELIORER LES PARCOURS DE SANTE DES POPULATIONS

FICHE ACTION N°27 : Communiquer et diffuser aux professionnels de santé « Le petit guide pratique » destiné à faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de handicap

Offrir aux professionnels de santé un outil d'aide à l'accueil et la prise en charge des personnes en situation de handicap

OPERATEURS :



ENJEU :

Des travaux du CERH (Comité d'Entente Régional des Personnes Handicapées) conduit depuis 2012, avaient permis d'identifier les principaux obstacles d'accès aux soins des personnes handicapées. Parmi ceux-ci des difficultés liées à l'image du handicap, au manque de formation des professionnels, aux problèmes d'accessibilité des lieux, du matériel, des informations...

Un groupe de travail interprofessionnel s'est constitué en 2014 pour produire un guide pratique couvrant les 5 catégories de handicap, sur 3 domaines :

- Accessibilité matérielle
- Formation
- Outils « protocole de prise de RDV » et « fiche de liaison ».

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Formaliser un plan de communication du guide auprès des médecins généralistes du PVS.

Distribuer le guide à la faveur de rencontres professionnelles et/ou interprofessionnelles, individuelles ou collectives.

Communiquer auprès des médecins généralistes de l'opportunité de solliciter l'ARESPA sur les parcours de personnes en situation de handicap et malades.

PROGRAMMATION :

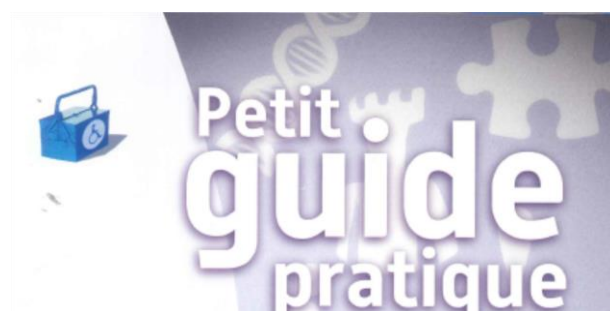
Année 2017

MOYENS :

Financement ARS (hors CLS)

Bilan quantitatif et qualitatif

Suite à différentes réunions, l'ARESPA, le Pays des Vosges Saônoises et l'ARS ont proposé une rencontre interprofessionnelle le 07 Décembre 2017 sur le thème « Accompagnement du parcours de santé de la personne handicapée » à Lure. 15 professionnels de santé ou du médico-social étaient présents pour travailler sur des mises en situation et ont pu repartir avec le guide.



Lors des différentes rencontres avec les professionnels de santé, le dispositif et l'offre de service de l'ARESPA pour les situations complexes ont été mis en avant.

Pistes d'amélioration et perspectives

Mieux diffuser les informations et proposer plus régulièrement des temps d'échanges et de formation autour de ce public
Renouveler la diffusion et les rencontres

Communiquer davantage sur les services du Dispositif d'Appui à la Coordination et autres partenaires mobilisables

AXE 3 : PROMOUVOIR LES ACTIONS DE PREVENTION ET AMELIORER LES PARCOURS DE SANTE DES POPULATIONS

FICHE ACTION N°28 : Communiquer et promouvoir les actions du « Bien vieillir » portées par les acteurs locaux

Favoriser l'accès aux actions de prévention proposées par les acteurs locaux, tout en favorisant la coordination et le développement de ces actions.

OPERATEURS :



ENJEU :

De nombreuses actions portant sur la prévention de la perte d'autonomie sont portées par les partenaires du CLS sur le PVS. L'enjeu est ainsi de mettre en avant les actions locales de prévention et de l'éducation à la santé auprès des seniors afin d'entretenir le capital intellectuel, social, physique et psychique en favorisant le vieillissement en bonne santé de la population.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Faire le relais et la promotion des actions existantes sur le territoire :

- _ateliers Bien Vieillir (MSA)
- _prévention santé seniors (Mutualité Française)
- _ PEPS Euréka (MSA/ASEPT)
- _ PPAPA (Ireps)

Les actions permettent de toucher les différents publics seniors : vivant à domicile, isolés et/ou en situation de précarité, ceux en établissements et services médico-sociaux.

Les actions répondent à un certain nombre de besoins identifiés : nutrition, équilibre, mémoire, audition, vue, addictions, santé mentale....

PARTENAIRES :

ASEPT, GIE IMPA, Mutualité Française, IREPS, collectivités....

PROGRAMMATION :

Sur la durée du CLS

Bilan quantitatif et qualitatif

Le Pays a communiqué sur les différentes actions de partenaires auprès des collectivités sur son site internet et la page Facebook. Le Pays a aussi mis en relation opérateurs et collectivités.



Les Ateliers Bons Jours (ASEPT) :

L'ASEPT a organisé plusieurs ateliers en 2018 et 2019 dans différentes communes du Pays des Vosges Saônoises :

- Briaucourt, Champagny, Corravillers, Dampierre-les-Confians, Esprels, Froideconche, Gouhenans, Luxeuil-les-Bains, Vauvillers

Sur différentes thématiques :

- Equilibre, vitalité, nutrition, sommeil, journée prévention santé, théâtre débat

Soit 18 actions (une action pouvant se dérouler sur plusieurs ateliers) et 163 participants.

Les actions Bien vieillir chez soi (Mutualité Française) :

La Mutualité Française a proposé plusieurs ateliers et conférences en 2018 et 2019 :

- Conférences : La prévention alliée du Bien vieillir / De la vie quand on vieillit / Accident de la vie Courante / Cœur et santé, Sessions de repérages, Ateliers Marches conscientes / questions de sens,

Sur plusieurs communes du Pays des Vosges Saônoises :

- Champagny, Corbenay, Fougerolles, Lure, Luxeuil-les-Bains, Mélisey, Saint-Loup-sur-Semouse, Villersexel

Soit 16 actions (une action pouvant se dérouler lors de plusieurs ateliers) et 279 participants.

D'autres partenaires ont également participé à des actions Bien Vieillir sur le PVS :

_ Pole de Gérontologie et d'Innovation BFC : Journée Nationale des Aidants à Lure le 06 octobre 2017

_ HUMANIS : Participation à la Conférence Dépistage du cancer du sein à Corbenay le 16 novembre 2018, conférence-atelier sur la Nutrition à Luxeuil en 2018 (plus de 60 participants), conférence atelier à Lure sur la Conduite et à Ronchamp sur le Mal-être....

Indicateurs d'évaluation du CLS

Nombre de CC ayant bénéficié d'actions de prévention : 6 sur 6

Nombre d'actions mises en place : 35

Nombre d'actions différentes mises en place : 20

Nombre de seniors participants aux actions : plus de 500

Taux de satisfaction des participants : supérieur à 80% en moyenne

Pistes d'amélioration et perspectives

Veiller à avoir une vision globale malgré la multiplicité des acteurs
Poursuivre la promotion des actions portées par les partenaires
Faire le lien entre territoires et opérateurs

AXE 3 : PROMOUVOIR LES ACTIONS DE PREVENTION ET AMELIORER LES PARCOURS DE SANTE DES POPULATIONS

FICHE ACTION N°29 : Construire une solution de répit innovante pour améliorer la qualité de vie des aidants familiaux du Pays des Vosges Saônoises

Assurer un accompagnement à domicile satisfaisant pour l'aidé, et permettre à l'aidant de pouvoir se reposer, prendre du recul, ne pas se couper de toute vie sociale.

OPERATEUR :



ENJEU :

Les aidants familiaux sont souvent accablés par leurs tâches et isolés dans l'accompagnement de leur proche. Un sentiment qui couplé à la fatigue générale peut conduire à des troubles physiques et psychologiques lourds. L'aidant doit donc pouvoir bénéficier de solutions de répit diversifiées lui permettant de pouvoir se reposer, prendre du recul et ne pas se couper de toute vie sociale.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Construire une offre de répit innovante à destination des aidants familiaux isolés sur le territoire du Pays. La finalité du projet consistera à « substituer » à domicile l'aidant familial par un aidant professionnel qualifié, sur le modèle du « baluchonnage ». C'est une aide au répit et un accompagnement thérapeutique à domicile.

PARTENAIRES :

GH70, SSAD, ARESPA, MAIAI, GIE IMPA, ...

PROGRAMMATION :

Groupe de travail à partir de 2017

MOYENS :

Financement ARS (hors CLS)

Bilan quantitatif et qualitatif

Janvier 2018 : L'ARS BFC lance un appel à candidature pour le développement d'une offre de répit et de soutien (« relayage ») destinée aux aidants sur le secteur du Pays des Vosges Saônoises.

Juin 2018 : la candidature ADMR (SSIAD Faucogney) est retenue.

Octobre 2018 : lancement de l'action

Public : Aidant adulte de 20 ans et plus ayant à charge un proche aidé atteint d'une maladie neurodégénérative, ou en perte d'autonomie ou en situation de handicap

Objectifs :

- Assurer les missions de l'aidant en son absence
- Permettre à l'aidant l'accès aux soins
- Limiter l'hospitalisation de la personne aidée

Intervenants :

Professionnels du réseau d'aide à domicile et bénévoles ayant suivi une formation / une infirmière responsable de la gestion et de la coordination du service / une secrétaire

Modalités d'intervention :

Admission après validation du service

Résider sur le secteur du Pays des Vosges Saônoises

Durée de la prise en charge : 3h à 15 jours

Organisation d'un relais adapté pour assurer la continuité des missions de l'aidant

Prestations possibles 7j/7

Tarif : 2,08 €/ heure

Le Pays a été sollicité par l'infirmière coordinatrice afin de communiquer auprès des élus du territoire et de relayer l'information sur le site internet et la page Facebook du Pays.

Une présentation du service a été faite dans le cadre de la réunion du GATS du 12 décembre 2018.

Indicateurs d'évaluation du CLS

Données Novembre 2019 :

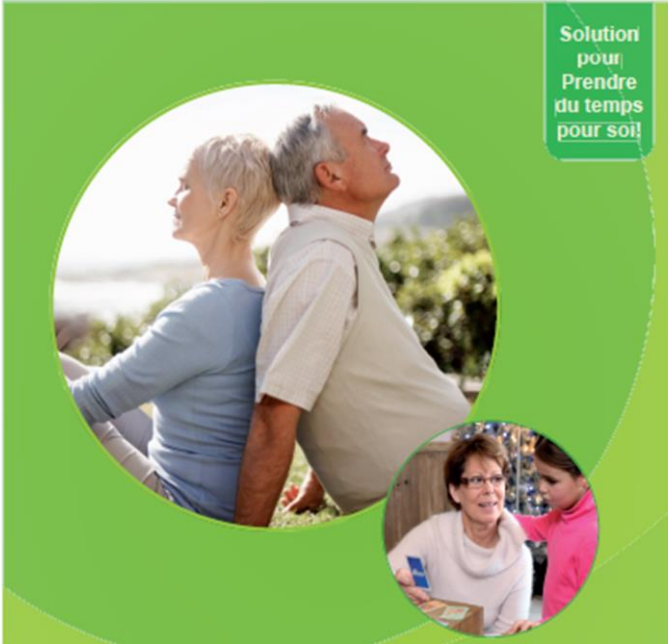
13 contacts – 11 évaluations à domicile- 5 dossiers – 198 h de relayage

En novembre 2020, il y avait 15 dossiers et le projet d'étendre le périmètre d'intervention.

Pistes d'amélioration et perspectives

Communiquer et valoriser sur le dispositif auprès des différents acteurs

FICHE ACTION N°29 (suite) : Construire une solution de répit innovante pour améliorer la qualité e vie des aidants familiaux du Pays des Vosges Saônoises



Solution pour Prendre du temps pour soi!

SOLU'RÉ AIDANT
ADMR DE HAUTE-SAÔNE
Un nouveau dispositif pour soulager les aidants

SECTEURS D'INTERVENTIONS:
Le territoire du Pays des Vosges Saônoises



AXE 3 : PROMOUVOIR LES ACTIONS DE PREVENTION ET AMELIORER LES PARCOURS DE SANTE DES POPULATIONS

FICHE ACTION N°30 : Déployer le Parcours Santé Personnes Agées sur le Pays des Vosges Saônoises

Améliorer la prise en charge globale du parcours de santé et de vie de la personne âgée.

OPERATEURS :



ENJEU :

Améliorer la qualité de vie des PA, notamment celles en perte d'autonomie. Favoriser le maintien à domicile des PA. Eviter les ruptures de prise en charge, en limitant le recours à l'hospitalisation ou en anticipant les modalités de retour au domicile. Organiser autour du patient une coordination territoriale de proximité impliquant l'ensemble des acteurs et l'entourage proche.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Mettre en place sur le territoire une Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) qui constituera le point d'entrée unique des professionnels de santé, des établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux.

Constituer une équipe mobile d'évaluation pluridisciplinaire, rattachée au GH70, qui sera composée d'un temps de médecin gériatre, d'infirmier, d'ergothérapeute et d'assistant administratif. Elle pourra intervenir auprès des patients hospitalisés au sein des établissements médico-sociaux et au domicile sur demande du médecin traitant.

PARTENAIRES :

ARESPA, MAIA, AHBFC, services à domicile...

PROGRAMMATION :

A partir du premier trimestre 2017

MOYENS :

Financement ARS (hors CLS)

Bilan quantitatif et qualitatif

Plateforme Territoriale d'Appui :

Pour rappel, les PTA sont « les nouveaux dispositifs d'appui à la coordination, mis à la disposition des professionnels de santé. Elles ont vocation à les accompagner lorsqu'ils se sentent en difficulté dans la gestion d'une situation complexe d'un patient. Elles sont également chargées de les informer et de les orienter vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales de leurs territoires. Les services eTICSS permettent aux PTA et aux différents acteurs du cercle de soin du patient de mieux se coordonner afin d'améliorer les prises en charge ».

L'Association du Réseau de Santé de Proximité et d'Appui (ARESPA) assure la coordination des parcours de santé et offre un appui aux professionnels pour les patients de tout âge atteints d'une pathologie rendant le maintien à domicile complexe. Sur le secteur du Pays des Vosges Saônoises, il y a eu 157 sollicitations en 2017, 147 en 2018 et 143 en 2019.

La Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA) portée en Haute-Saône par l'AHBFC, est un dispositif dont l'objectif est de proposer une réponse de soins harmonisée et adaptée à toute personne adulte (à partir de 18 ans) souffrant de troubles cognitifs et/ou du comportement d'origine neurologique (AVC, sclérose en plaques, maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson, traumatisme crânien, etc.)

Ces structures ont ou vont intégrer le Dispositif d'Appui à la Coordination (PTA de Franche-Comté) en 2021.

Equipe mobile d'évaluation pluridisciplinaire :

Une équipe mobile gériatrie portée par le GH70 est déployée sur le département de Haute-Saône. Composée d'une infirmière et d'un médecin gériatre, elle réalise plus de 500 évaluations par an, en intra-hospitalier, aux urgences, dans les établissements médico-sociaux ou sur demande des médecins traitants.

Cette équipe peut aussi sensibiliser et former les professionnels de santé aux différentes problématiques de gériatrie.

Indicateurs d'évaluation du CLS

Création de la PTA : oui

Nombre de saisines de la PTA : 447 (ARESPA-2017-2019)

Création de l'équipe mobile d'évaluation pluridisciplinaire : oui

Nombre de personnes évaluées : plus de 500 / an

Pistes d'amélioration et perspectives

Communiquer et informer de ces dispositifs auprès des différents acteurs locaux et professionnels de santé

Organiser des rencontres entre partenaires et acteurs locaux

FICHE ACTION N°30 (suite) : Déployer le Parcours Santé Personnes Agées sur le Pays des Vosges Saônoises



Dispositif d'appui à la coordination Franche-Comté

Notre ambition :

Être facilitateur dans l'accompagnement des parcours de santé

Notre objectif :

Accompagner les parcours de santé à un double niveau avec :

Un appui à la structuration territoriale des parcours de santé :

- articulation ville/hôpital
- collaboration inter institutionnelle
- appui à la structuration de projet autour des parcours de soins
- contribution à l'émergence de projets de territoire
- contribution à la réponse à des problématiques territoriales

Un appui au parcours de santé individuel

- prise en compte du patient dans sa globalité en prenant appui sur l'ensemble des ressources du territoire.
- plusieurs niveaux d'intervention possible : information, orientation, évaluation, repérage, coordination des acteurs.

Pour qui?

Tous les patients dont la situation est ressentie comme complexe quels que soient leur âge ou leur pathologie sur sollicitation par le patient lui-même, ses proches, les professionnels de santé libéraux, les établissements de santé, les services et établissements sociaux et médico-sociaux.

Une équipe pluridisciplinaire au sein du DAC composée :

- d'assistantes de régulation régionale (accueil, information et orientation)
- de coordinateurs de parcours (infirmières, psychologues ou travailleurs sociaux de formation initiale)
- d'un médecin et d'un interne en médecine (accompagnement des parcours sur sollicitation, e-santé, chefferie de projet)
- de référents e-santé (aide au déploiement des outils numériques et accompagnement des usages)

Par qui?



L'ÉQUIPE MOBILE DE GÉRIATRIE



Elle prend en charge tout patient âgé de plus de 75 ans présentant :

- un isolement social / familial
- une perte de poids
- des chutes à répétition
- des troubles mnésiques ou une confusion
- un syndrome dépressif
- des hospitalisations répétées
- une ordonnance comprenant plus de 5 médicaments

Ses missions :

- Réaliser une évaluation gériatrique standardisée pour identifier les fragilités et grands syndromes gériatriques (confusion, dénutrition, dépression...).
- Proposer des recommandations de prise en charge à court et moyen terme.
- Orienter dans la filière gériatrique.
- Former les professionnels de santé aux pratiques gériatriques.
- Réaliser un suivi post hospitalisation.
- Accompagner les équipes soignantes dans les situations de crise.
- Éviter les passages aux urgences et / les ré-hospitalisations précoces.

Qui peut faire une demande d'intervention ?

A l'hôpital :

Médecins / Personnels de santé (après accord du chef de service)

En EHPAD :

Médecin traitant

Médecin coordonnateur / Infirmière (après accord du médecin traitant)

A domicile :

Médecin traitant

Tout professionnel intervenant à domicile (après accord du médecin traitant)

Intervenants :

Dr Sophie Bourscheid, gériatre

Mme Vanessa Villatte, IDE

Intervention sur demande dans tous les services

Passage tous les matins à l'UHCD

Comment contacter l'équipe ?

Elle est joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h30

Pour les patients hospitalisés
Formulaire de demande sur ORBIS
Par téléphone au 06 70 64 75 85

Pour les patients non hospitalisés
Par téléphone au 03 84 96 60 93
Par mail : s.medgeriatrique@gh70.fr

Editeur - Janvier 2019

AXE 3 : PROMOUVOIR LES ACTIONS DE PREVENTION ET AMELIORER LES PARCOURS DE SANTE DES POPULATIONS

FICHE ACTION N°33 : Parcours d'Accompagnement Sportif pour la Santé (PASS)

Fiche action intégrée dans le CLS en 2018

Faciliter le déploiement du « Parcours d'Accompagnement Sportif pour la Santé » PASS, un dispositif passerelle entre le milieu médical et le secteur sportif, à destination des malades chroniques sur le PVS.

OPERATEURS :



ENJEU :

De nombreux acteurs de la santé sont aujourd'hui convaincus de l'impact du sport sur la santé. Cependant, il existe peu de partenariats entre les différents acteurs pour mettre en place des programmes locaux de santé publique en matière de sport-santé. L'enjeu est de rendre l'activité physique en club accessible à tous, quels que soient l'état de santé et la situation financière du public.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Il s'agit pour le Réseau Sport Santé de BFC :

- D'aider les personnes sédentaires et malades à pratiquer, une activité physique et sportive régulière, adaptée, sécurisante et progressive (RASP) bénéfique pour leur santé.
- D'apporter des outils aux professionnels de santé pour l'accompagnement de leurs patients dans la reprise d'APS.
- De développer le sport-santé dans les clubs et associations sportives sur le territoire du Pays des Vosges Saônoise.

Le Pays des Vosges Saônoises assura la communication auprès des collectivités et des professionnels de santé du territoire.

PARTENAIRES :

PVS - ARS

MOYENS :

40 000 € / an pour la région FC
Financement hors CLS

Bilan quantitatif et qualitatif

Une réunion de présentation du dispositif Sport Santé et de sa déclinaison sur le département a eu lieu à Vesoul le 04 octobre 2017.

Cette réunion a donné suite à l'envoi à l'ensemble des Médecins généralistes de Haute-Saône d'un courrier en février 2018 les informant de la possibilité de prescrire de l'Activité Physique Adaptée (APA) à leurs patients en Affection Longue Durée (ALD). Un second courrier leur a été transmis en mars 2018 qui présentait un formulaire de prescription élaboré par le Réseau Sport Santé et l'offre d'APA recensée par RSS (lieu, créneaux, type d'activités).

Une réunion en septembre 2018 avec la DDCSPP70, la DRJSCS BFC, le CDOS, le RSS, l'ARS et le Pays des Vosges Saônoises a eu comme objectif de clarifier certains points et d'établir une information et sensibilisation auprès des associations sportives mais également des collectivités.

Deux réunions d'informations ont été programmées en septembre 2018 à Lure et Luxeuil-les-Bains de présentations du dispositif mais celles-ci ont été annulées. En effet, il semblait nécessaire d'avoir une offre plus étoffée de créneaux APA, avant de faire la promotion du dispositif.

En parallèle des contacts ont été établis entre le Réseau Sport Santé et les Thermes de Luxeuil afin de proposer des créneaux APA.

Pistes d'amélioration et perspectives

Avoir une réponse plus locale et une mobilisation des professionnels de santé et des associations sportives, à travers notamment les CPTS

AXE 4 : DEVELOPPER UN CADRE DE VIE FAVORABLE A LA SANTE

FICHE ACTION N°31 : Prévenir et réduire l'impact des facteurs environnementaux sur la santé au travers d'actions éducatives

Développer, renforcer et coordonner les actions santé-environnement dans le PVS, en prenant en compte la pluralité des déterminants environnementaux et en privilégiant une approche globale et transversale.



ENJEU :

La réduction des impacts environnementaux sur la santé est une priorité nationale (PNSE), régionale (PRSE3) et locale. Il est nécessaire de faciliter la coordination des actions santé-environnement en développant les compétences des acteurs de proximité, en encourageant le partage d'une culture commune, en développant et renforçant les actions et leur évaluation.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Recenser et valoriser des acteurs et des actions en « Santé Environnement » existants dans le territoire.

Constituer un groupe de travail « santé-environnement » regroupant les partenaires travaillant sur : la qualité de l'air (intérieur/extérieur), la qualité de l'eau, l'impact sanitaire du bruit, la qualité de l'habitat/au travail, ...

PARTENAIRES :

Acteurs de la santé environnement

PROGRAMMATION :

Recensement des acteurs et mise en place groupe de travail en 2017

Mise en place d'actions dès 2018

MOYENS :

Financement ARS

Reliquat CLS 2012-2015

Bilan quantitatif et qualitatif

3 réunions de travail ont été programmées entre juin 2017 et août 2018 avec l'IREPS, l'ARS, le PVS, l'ASEPT, FNE, l'IRSN, la Mutualité Française, la Maison de la Nature, ATMO, ...

Les échanges ont permis de :

- Définir des stratégies d'intervention prioritaires en réponse aux besoins et aux attentes des professionnels du territoire (public(s) prioritaire(s), et modalités d'intervention innovantes),
- Construire une action éducative, multi-partenariale avec l'IRSN, ATMO, l'IREPS et la Mutualité Française.

Ainsi, le 14 novembre 2018, une journée grand public de sensibilisation à la qualité de l'air intérieur et au radon a eu lieu.



Malgré la tenue d'une réunion en janvier 2019, il n'y a pas eu d'autres échanges permettant de mener une action de sensibilisation sur la Qualité de l'Air Intérieur en 2019, comme il l'était envisagé.

Pistes d'amélioration et perspectives

Associer en amont les partenaires accueillant du public pour construire un programme d'actions adapté

Poursuivre le travail partenarial et définir un programme d'actions répondant aux enjeux

Intégrer la QAI dans une approche globale des bâtiments, notamment via le Plan Climat du Pays des Vosges Saônoises

Vendredi 16 novembre 2018

LURE ET SA RÉGION | 15

LURE

Air : le danger qui vient de l'intérieur

Attention au radon, ce gaz radioactif naturel présent dans les maisons et bâtiments dans le pays des Vosges saônoises. Journée de sensibilisation à la qualité de l'air et aux bons gestes pour bien respirer.

Sur la carte, une bonne partie du pays des Vosges saônoises est en rouge. Le radon est présent. Il provient des sous-sols granitiques ainsi que de certains matériaux de construction. Il s'infiltré par les fissures et autres canalisations. Peuvent être touchés des vieux bâtiments, ceux qui sont mal ventilés, ceux qui sont pourvus d'un sol en terre battue. Il ne s'agit pas d'affoler le public mais davantage de prévention.

Le bon geste

« Il faut bien renouveler l'air intérieur », conseille Pascal Doremus de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). À ne pas faire : trop calfeutrer les maisons, boucher les barrettes d'aération et surtout éviter de faire une belle cloche à radon en cas de rénovation. « Il faut ouvrir les fenêtres plusieurs fois par jour. Un geste qui se perd pour cause d'économies d'énergie. Nos ancêtres vivaient dans les grottes ouvertes au vent », plai-



Le dosimètre permet de mesurer le taux de radon.

sante Pascal Doremus.

Sans vouloir être catastrophiste, il ne faut toutefois pas minimiser l'impact du radon. Ce gaz radioactif naturel est la deuxième cause du cancer du poumon mais loin derrière le tabagisme.

« Nous passons 80 à 90 % de notre temps dans un bâtiment (école, lieu de travail, habitation,...). Connaître la qualité de notre environnement intérieur et notamment la qualité de l'air que nous respirons est donc un enjeu sanitaire important », explique Emily Lovy, chargée de mission santé au Pays des Vos-



« Il faut renouveler l'air intérieur », conseille Pascal Doremus, de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire. Photos P.L.

ges Saônoises.

C'est pourquoi le Pays des Vosges Saônoises a choisi d'organiser une journée « A Air et Vous », consacrée à la qualité de l'air avec d'autres partenaires dont l'Agence régionale de santé (ARS), l'Atmo (association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air),

la Mutualité française, l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps)...

À l'aide d'un outil pédagogique, la Mutualité française invite le visiteur à repérer les sources de pollution intérieure : cheminée, produits d'entretien ou de bricolage, appareils électriques, animaux

domestiques, baby phone, bougies, encens...

Une fois encore, la consigne est d'ouvrir les fenêtres.

Patricia LOUIS

> Plus d'infos sur la cartographie du radon sur le site : <https://www.irsn.fr/>

AXE 4 : DEVELOPPER UN CADRE DE VIE FAVORABLE A LA SANTE

FICHE ACTION N°32 : Réaliser des diagnostics acoustiques dans les établissements accueillant des enfants et réaliser le cas échéant des travaux d'amélioration

Améliorer l'acoustique des locaux accueillant des jeunes enfants

OPERATEURS :



ENJEU :

Les agressions par le bruit dans la vie quotidienne des jeunes enfants sont nombreuses et variées.

L'aménagement des locaux contribue à accroître l'exposition aux nuisances sonores des élèves et des enseignants.

Un niveau sonore élevé à l'école peut entraîner un retard dans l'acquisition du langage et dans le bon apprentissage de la lecture.

L'objectif de l'action est donc d'améliorer la qualité acoustique des locaux accueillant des enfants pour créer des conditions favorables à leur apprentissage.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

L'action consiste à réaliser dans certains bâtiments du PVS accueillant des jeunes enfants des diagnostics acoustiques pour s'assurer de la conformité des locaux.

Sur la base du diagnostic réalisé, la collectivité compétente réalise les travaux d'amélioration acoustique préconisés.

PARTENAIRES :

Collectivités, ARS, DREAL, EN

PROGRAMMATION :

Durée du CLS 2016-2019

MOYENS :

20 diagnostics et travaux nécessaires

Financement 50% du coût du diagnostic par l'ARS

Bilan quantitatif et qualitatif

Dès octobre 2017, le Pays a identifié les communes concernées par le projet : à savoir les 57 communes qui accueillent des enfants dans des bâtiments communaux (écoles, crèches, accueils périscolaires...).

En décembre 2017 un courrier d'information cosigné par l'ARS BFC et le Pays leur a été adressé, ainsi qu'un questionnaire relatif aux modalités d'accueil des enfants et à leur intérêt pour la réalisation de diagnostics acoustiques.

9 communes ont répondu : 4 n'étaient pas intéressées, 5 souhaitaient avoir plus d'informations.

En mai 2018, la chargée de mission santé a relancé les communes ayant montré un intérêt pour l'action. Ces échanges ont permis de faire un point sur les différents projets. Ainsi,

- 2 communes ont indiqué avoir déjà réalisé les travaux,
- 1 commune ne souhaitait pas réaliser de diagnostic,
- 2 communes n'ont pas donné suite.

Il semble donc qu'il y ait peu d'intérêt de la part des communes pour cette phase de diagnostic.

Suite à ces résultats, le Pays et le service Santé Environnement de l'ARS ont décidé de ne pas planifier l'action « diagnostic acoustique » en 2019.

Indicateurs d'évaluation du CLS

Réalisation de 20 diagnostics : Non

Réalisation des travaux dans l'ensemble des salles le nécessitant : Non

Pistes d'amélioration et perspectives

Il faut être en capacité de proposer des solutions de financement des travaux aux collectivités pour qu'elles s'engagent dans un diagnostic.

Intégrer cette problématique dans une approche globale de rénovation des bâtiments

BILAN FINANCIER DU CONTRAT LOCAL DE SANTE :

1- Animation du Contrat Local de Santé

L'animation du CLS est assurée par la chargée de mission santé du Pays des Vosges Saônoises.

Pour la période 2017-2021, le coût du poste représente près de 183 500 €, financé :

- _ par l'ARS à hauteur de 50%,
- _ par la Région, dans le cadre du contrat de Territoire, pour près de 27%.
- _ le solde étant pris en charge par l'autofinancement du Pays (contribution des Communautés de communes).

2- Actions portées par le Pays des Vosges Saônoises

Les actions de communication et d'animation du Contrat Local de Santé (bulletins d'informations, documents de promotion, courriers, ...) ont été pris en charge par le Pays des Vosges Saônoises.

L'accueil des étudiants (Educ'Tour notamment) et l'accompagnement des professionnels de santé (rencontres interprofessionnelles, ...) sont en grande partie financés par une subvention de l'ARS. Mais ces actions reposent aussi beaucoup sur l'animation et l'accompagnement assurés par la chargée de mission santé.

Les actions « Accès au CES », « Pass Santé Jeunes » et « Dépistages des cancers » sont des actions financées dans le cadre du Fond d'Intervention Régional de l'ARS.

D'autres actions comme POME ou Grossesse et addictions ont été en grande partie financées par le Pays des Vosges Saônoises et par les opérateurs dans le cadre de leurs CPOM.

DEPENSES PAR ACTIONS 2016-2019	DEPENSES
Actions de communication : bulletin d'informations, courrier, ...	2 578
Accueil des étudiants : Eductour, stagiaires, ...	6 001
Rencontres interprofessionnelles	879
Action POME	2 124
Grossesse et addictions	896
Accès aux habitants du Pays des Vosges Saônoises au Centre de soins de Vesoul	982
Pass santé jeunes	4 277
Dépistages des cancers	915
TOTAL	18 652

Au titre du Contrat Local de Santé, l'ARS a versé plusieurs subventions FIR pour la mise en œuvre de certaines actions :

TOTAL 2016-2019	SUBVENTIONS ARS
Impulser et animer une démarche en faveur du maintien et de l'installation des professionnels de santé	12 500
Accès aux habitants du Pays des Vosges Saônoises au Centre de soins de Vesoul	1 000
Pass santé jeunes	4 000
Dépistages des cancers	1 000
TOTAL	18 500

3- Actions portées par des opérateurs

Les actions menées dans le cadre de ce Contrat Local de Santé sont portées par différents opérateurs. Les actions sont financées hors CLS, mais dans le cadre de Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signés avec l'ARS.